



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023



Office National des Chemins
de Fer - ONCF

SOMMAIRE

- 1. 2023 en synthèse**
- 2. Performance financière**
- 3. Revue d'activité**
- 4. Comptes sociaux au 31-12-2023**
- 5. Comptes consolidés au 31-12-2023**
- 6. Rapport des contrôleurs des comptes**
- 7. Etat des honoraires versés aux CAC**
- 8. Liste des communiqués de presse en 2023**

Mohamed Rabie KHLIE

Directeur Général



L'année 2023 marque une étape historique pour le ferroviaire au Maroc, à travers les grandes priorités qui se dessinent avec le nouveau plan de développement de l'Office. Ces perspectives prometteuses se sont concrétisées par la conclusion d'un cadre de partenariat stratégique pour l'investissement dans les projets de trains à grande vitesse et le développement de l'offre ferroviaire dans son ensemble, dans l'objectif de faire du rail un pilier central d'un système de transport novateur, intelligent, propre et accessible à tous.

En tant qu'épine dorsale de la mobilité au Maroc et levier incontournable de la dynamique socio-économique que connaît le Royaume, l'ONCF a hissé le développement du réseau ferré national et l'amélioration de la qualité de son offre, notamment à travers le lancement de nouvelles extensions à grande vitesse et la modernisation de sa flotte de matériel roulant, comme des axes prioritaires de ses plans de développement. L'objectif étant de positionner le rail comme la locomotive d'un système de mobilité confortable, fiable et durable. Le développement du réseau ferré permettra d'accroître la capacité sur le réseau conventionnel et de favoriser la création d'un service de proximité dans les principales régions du Royaume.

En termes d'indicateurs d'activité, les performances financières de l'Office confirment les choix stratégiques de l'Office et l'attractivité de son offre commerciale. Le chiffre d'affaires s'est établi à 4 353 Millions de Dirhams,

en amélioration de +6% par rapport à 2022 avec un EBITDA de 1,6 Milliards de Dirhams reflétant l'excellente performance de l'ONCF en tant qu'opérateur ferroviaire.

Ces réalisations sont tirées par les performances soutenues du trafic et des recettes de l'activité voyageurs, avec près de 53 Millions de passagers transportés en augmentation de +15% par rapport à 2022 et un chiffre d'affaires de 2 557 Millions de Dirhams en évolution de +16% par rapport à 2022.

Le train à grande vitesse boucle également sa 5^{ème} année d'exploitation avec une croissance remarquable en transportant plus de 5 Millions de passagers, confirmant sa place comme icône de la mobilité durable et vecteur de changement.

Par ailleurs, l'Office confirme sa stratégie RSE, visant à décarboner à terme l'ensemble de ses activités, pour atteindre une neutralité carbone à l'horizon 2035. L'ONCF démarre l'année 2024 en faisant circuler 90% de ses trains électriques à l'énergie verte. Cette transition s'inscrit en droite ligne avec la stratégie énergétique nationale, sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, plaçant les énergies renouvelables au centre du mix énergétique de notre pays.

Durant cette phase charnière, l'Office s'engage à poursuivre l'amélioration de ses performances, tout en déployant les moyens nécessaires pour réaliser son plan de développement et honorer ses engagements.



1

2023 EN SYNTHÈSE

- Chiffre d'affaires de 4 353 Millions de Dirhams, dépassant le niveau de record enregistré en 2022 de 6% ;
- Confirmation de la croissance soutenue de l'activité voyageurs avec près de 53 Millions de passagers transportés (+15% vs 2022) et un chiffre d'affaires de 2 557 Millions de Dirhams (+16% vs 2022) ;
- Forte résilience de l'activité fret et phosphates avec plus de 17 Millions de tonnes de marchandises transportées en 2023, enregistrant un chiffre d'affaires de 1 529 Millions de Dirhams ;
- EBITDA de 1,6 Milliards de Dirhams (+9% vs 2022 et +52% vs 2021) reflétant l'excellente performance de l'ONCF en tant qu'opérateur ferroviaire ;
- Investissements de près de 1,1 Milliards de Dirhams portant sur le maintien de la performance, la qualité des services et la modernisation du réseau ;
- Endettement maîtrisé qui s'inscrit dans une trajectoire baissière, s'élevant à 43,9 Milliards de Dirhams à fin 2023 ;
- Volume d'achats de 1,52 Milliards de Dirhams dont la part nationale représente 93% en nombre et 76% en montant ;
- Recrutement de 660 nouveaux collaborateurs en 2023 et renforcement du pacte social en ajustant les mesures salariales au regard du contexte économique et social, et l'investissement dans la formation professionnelle du personnel ferroviaire ;



1

2023 EN SYNTHÈSE

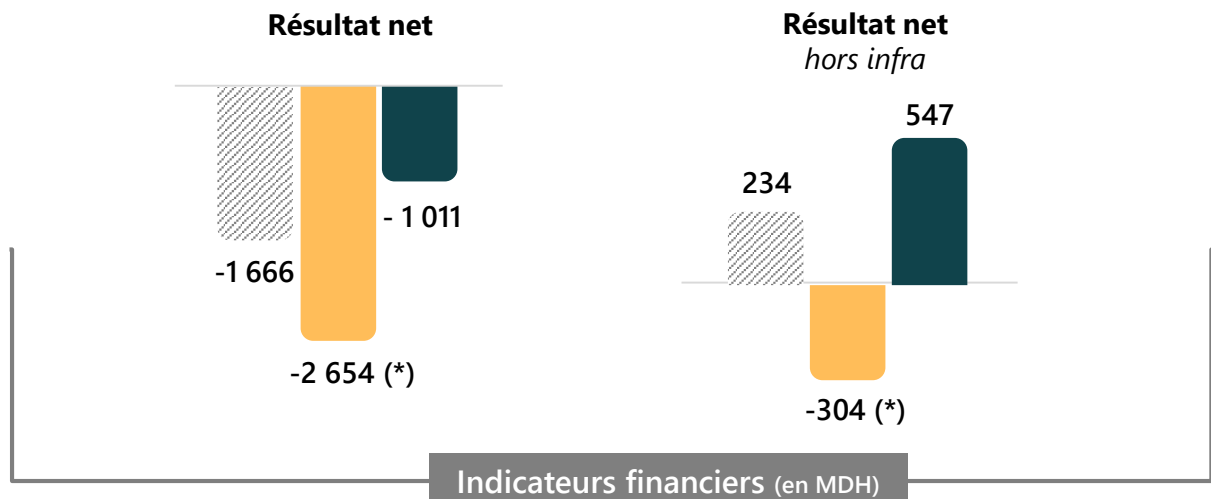
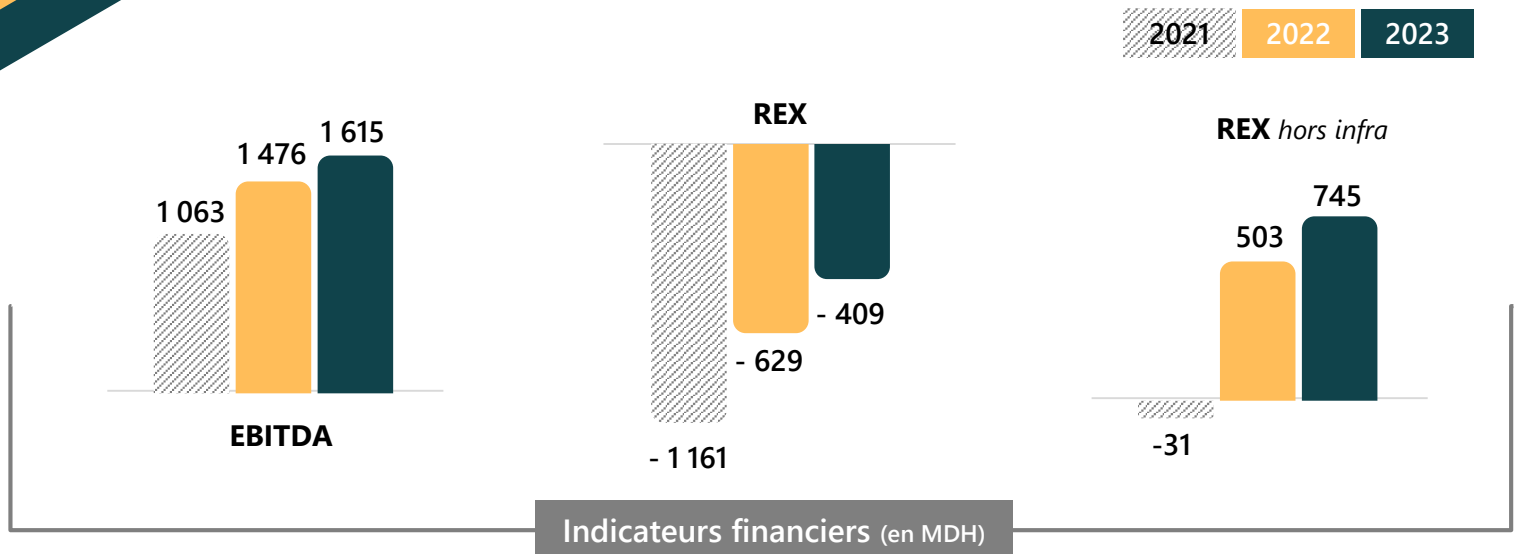
- Signature d'un mémorandum d'entente entre le Maroc et les Emirats arabes unis visant à rehausser les relations entre les deux pays et leur coopération commune par le biais de l'établissement d'un partenariat d'investissement dans les projets TGV dans le Royaume, plus particulièrement la Ligne à Grande Vitesse Kénitra-Marrakech. Un partenariat ambitieux et novateur qui permettra la création d'une structure financière innovante dédiée à ce projet ;
- Validant le positionnement dont jouit le Maroc au niveau de l'Afrique et du Moyen-Orient dans le domaine de la grande vitesse ferroviaire, le Maroc a abrité la 11^{ème} édition du Congrès Mondial UIC de la Grande Vitesse Ferroviaire tenue du 7 au 11 mars 2023, au Palais des Congrès de Marrakech, au Maroc, sous l'égide de l'UIC et de l'ONCF, en adoptant comme devise « La Grande Vitesse Ferroviaire : la bonne vitesse pour notre planète » ;
- Confortant la forte ambition et la détermination de l'Office dans sa transformation verte, l'ONCF démarre l'année 2024 en faisant circuler 90% de ses trains électriques à l'énergie verte. Ce choix permet une optimisation considérable de la facture énergétique et une atténuation substantielle de l'empreinte carbone des activités ferroviaires, renforçant ainsi sa position en tant qu'épine dorsale de la mobilité durable ;



1

2023 EN SYNTHÈSE

- Confirmation de la certification post-émission obligatoire green bonds réalisée en juillet 2022. Une certification qui consolide l’ancrage des enjeux environnementaux et sociaux dans le pilotage et la gouvernance des activités de l’Office ;
- Confirmation du rôle et de la responsabilité de l’Office dans la société et consolidation de l’ancrage des enjeux environnementaux et sociaux, à travers la participation à l’actualisation du schéma directeur de la Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD 2030) visant la consolidation de l’ensemble des politiques publiques en matière de développement durable ;
- Don du Groupe ONCF de 100 Millions de dirhams au Fonds Spécial créé sur Hautes Instructions Royales pour venir en aide aux victimes du séisme d'Al Haouz, ainsi que la mobilisation des équipes sur le terrain pour une opération de soutien, la distribution de denrées alimentaires, matelas et mise à disposition de moyens logistiques ;
- Amorçage du prochain cycle de développement de l’Office en accélérant les études des projets d’extension du réseau ferroviaire, se traduisant par une offre de mobilité régionale plus étoffée, de nouvelles gares en construction et un matériel roulant répondant aux meilleurs standards ;
- Lancement d’un Appel d’Offres pour l’acquisition de 168 trains, destinés au renouvellement du parc existant et à l’accompagnement des projets de développement, avec un objectif d’intégration locale et de développement d’un écosystème ferroviaire national.



* L'exercice 2022 tient compte de l'impact exceptionnel des dotations aux provisions pour risque de change de 911 MDH.

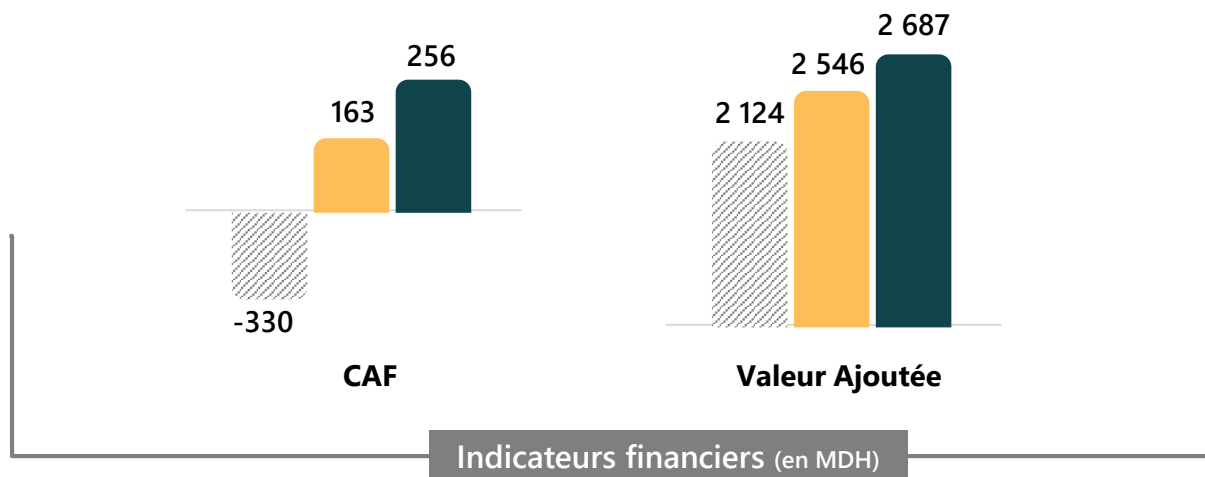
- Tiré par la forte dynamique commerciale et l'amélioration de ses performances opérationnelles et financières, l'impact de l'inflation et de l'augmentation du SMIG sur les charges a pu être absorbé par l'Office. Au titre de l'exercice 2023, l'**EBITDA** s'est élevé à **1 615 Millions de Dirhams** en 2023, soit une amélioration de **9%** par rapport à 2022. Le **ratio EBITDA sur Chiffre d'Affaires** est de **37%** contre **36%** en 2022.
- Un **résultat d'exploitation** de **-409 Millions de Dirhams**, en amélioration de **35%** par rapport à 2022, principalement grâce aux bonnes performances de l'activité de transport des voyageurs. **Hors amortissement de l'infrastructure, le REX est bénéficiaire à hauteur de 745 Millions de Dirhams**, reflétant les excellentes performances de l'ONCF en tant qu'opérateur ferroviaire.

2021

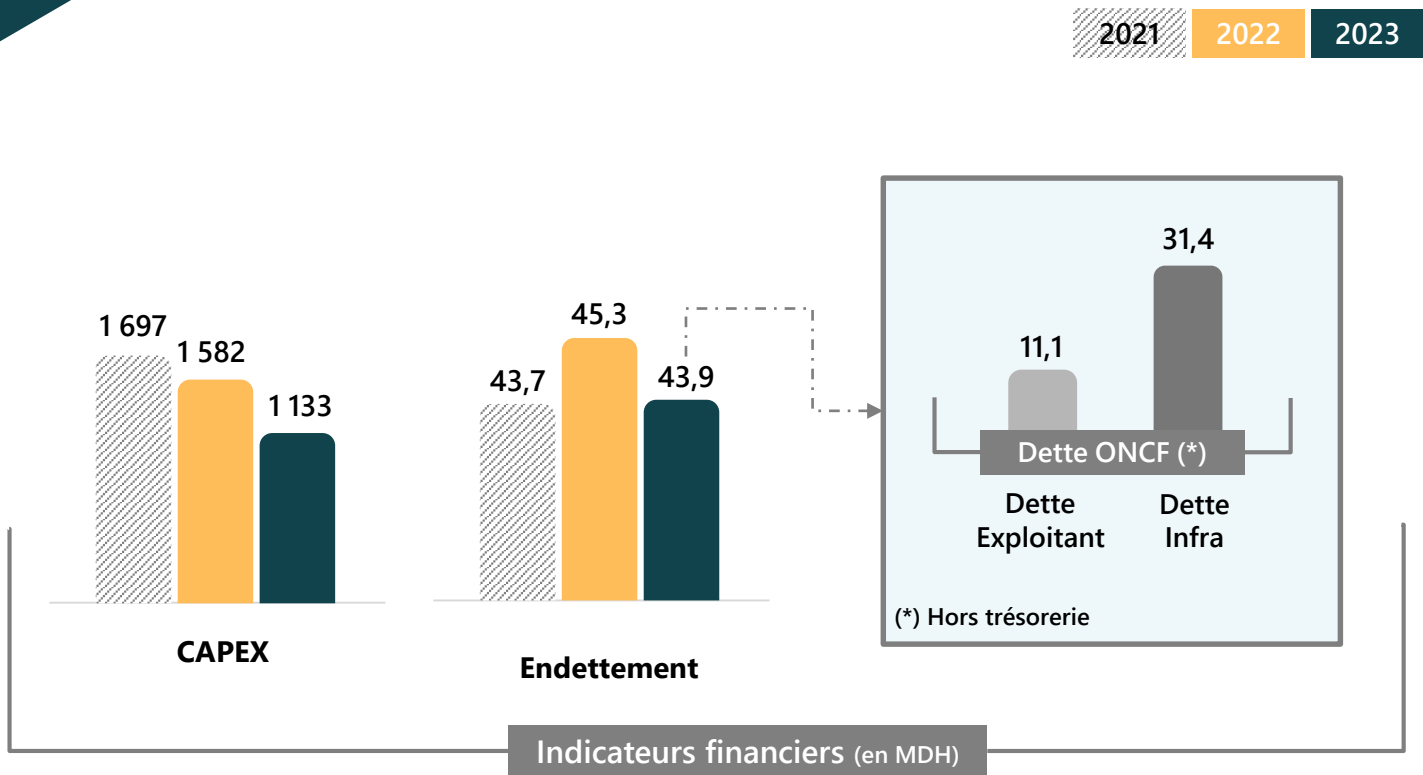
2022

2023

- **Un résultat financier de -467 Millions de Dirhams** contre **-2 186 Millions de Dirhams** enregistré en 2022, tenant compte de la reprise exceptionnelle de **790 Millions de Dirhams** sur la provision constituée pour faire face au risque de change, et des dividendes des filiales de **84 Millions de Dirhams**.
- **Le résultat net a atteint -1 011 Millions de Dirhams** à fin décembre 2023, sous le poids des charges de capital des infrastructures, en amélioration de **62%** par rapport à 2022 et de **39%** par rapport à 2021. **Hors charges de capital de l'infrastructure, le résultat net est bénéficiaire de 547 Millions de Dirhams.**

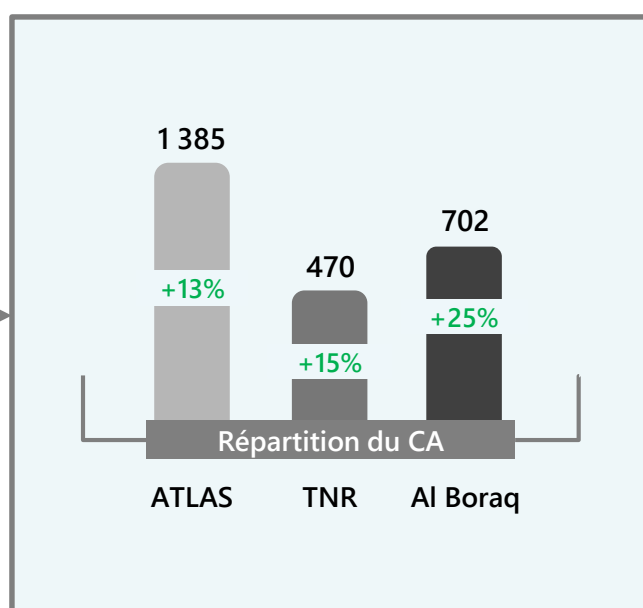
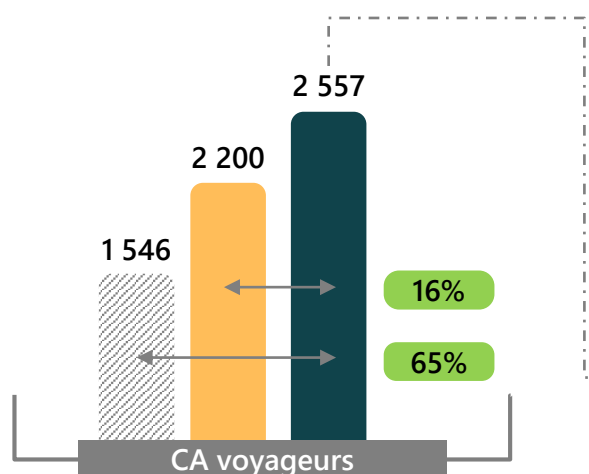
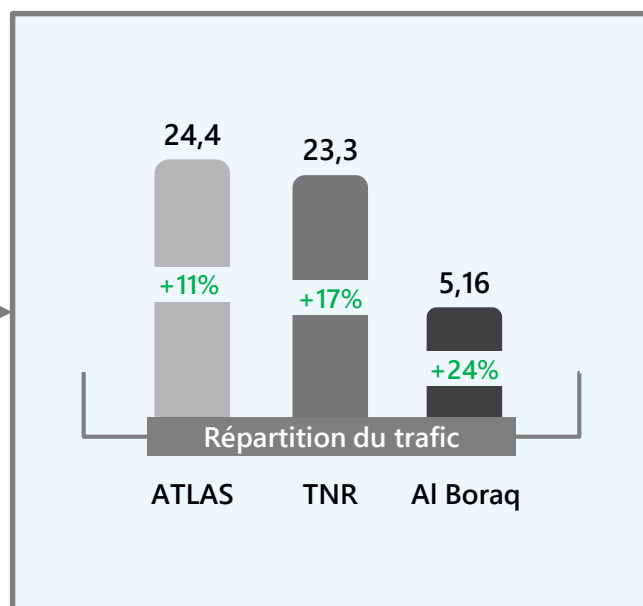
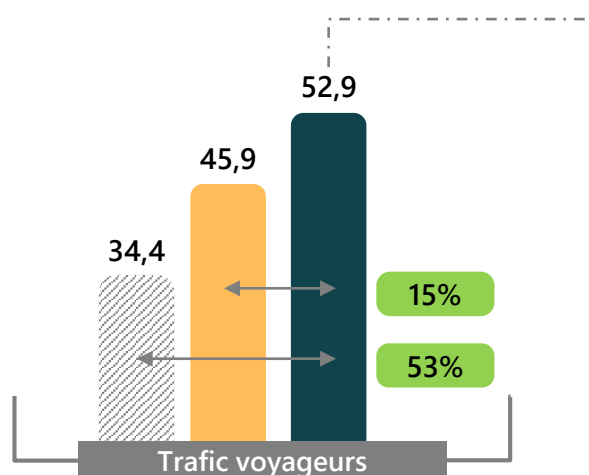


- **La valeur ajoutée** mesure la contribution de l'ONCF à la production nationale (PIB) et a atteint **2 687 Millions de Dirhams** contre **2 546 Millions de Dirhams** en 2022, soit une progression de **5,5%**.
- Une **capacité d'autofinancement de 256 Millions de Dirhams**, en augmentation de **57%** par rapport à celle enregistrée en 2022. **Hors frais financiers liés à l'infrastructure, la capacité d'autofinancement dépasse 1 Milliard de Dirhams**, permettant à l'ONCF de couvrir ses engagements en termes d'investissement, de maintien de la performance et son service de la dette.



- **Des investissements de 1,1 Milliards de Dirhams**, destinés au maintien de la performance et à l'amorçage du nouveau cycle de développement de l'Office.
- **Endettement maîtrisé** qui s'inscrit dans une trajectoire baissière, s'élevant à **43,9 Milliards de Dirhams** à fin 2023 contre 45,3 Milliards de Dirhams en 2022. La hausse de l'en-cours de la dette en 2022 est principalement imputable à la provision pour risque de change. **La dette afférente à l'infrastructure constitue 74%** de la dette globale hors trésorerie. L'Office continue à honorer ses engagements envers ses bailleurs de fonds sous l'effet d'une activité dynamique et d'une gestion rigoureuse de sa trésorerie.

1- Transport voyageurs: (En Millions)



Grâce aux offres de transports, les prestations et les services proposés par l'Office, les fréquentations ferroviaires ont fortement progressé. Après une année 2022 record, 2023 confirme cette tendance et enregistre des niveaux de réservation records avec plus de **52,9 Millions de passagers** transportés, démontrant l'attractivité du train pour les transports du quotidien.

Train à Grande Vitesse « AL BORAQ »

Al Boraq fête en 2023, son 5^{ème} anniversaire, s'imposant d'année en année en tant qu'icône de la mobilité durable et vecteur de changement.

Al Boraq a bouclé l'année avec plus de **5,2 Millions** de passagers transportés, contre **4,2** en 2022, avec une moyenne de **28** trains en circulation par jour, générant un chiffre d'affaires de **702 Millions de Dirhams**, en progression de **25%** par rapport à l'année précédente.



★ 90% : Taux de régularité

★ 96% : Taux de satisfaction

Trains conventionnels

Les trains **Al Atlas** continuent de mieux répondre aux attentes des clients. Ce sont près de **24,4 Millions de voyageurs** qui ont emprunté les trains Al Atlas reliant les axes Fès-Casablanca-Marrakech, Tanger - Fès - Oujda - Nador et l'axe Casablanca - Khouribga - Safi, contre **21,9 Millions** en 2022 soit une augmentation de **11%**. Le trafic généré par les trains Al Atlas représente **46%** du trafic global voyageurs et **54%** du chiffre d'affaires global voyageurs.

Quant aux **TNR**, cette offre continue à s'adapter en permanence aux besoins évolutifs de la clientèle avec un plan de transport adapté offrant une cadence de 30 minutes en période de pointe. Ainsi, ce sont plus de **23,3 Millions de passagers** qui ont été transportés en 2023 par les **Trains Navettes Rapides**, en amélioration de **18%** par rapport à 2022.

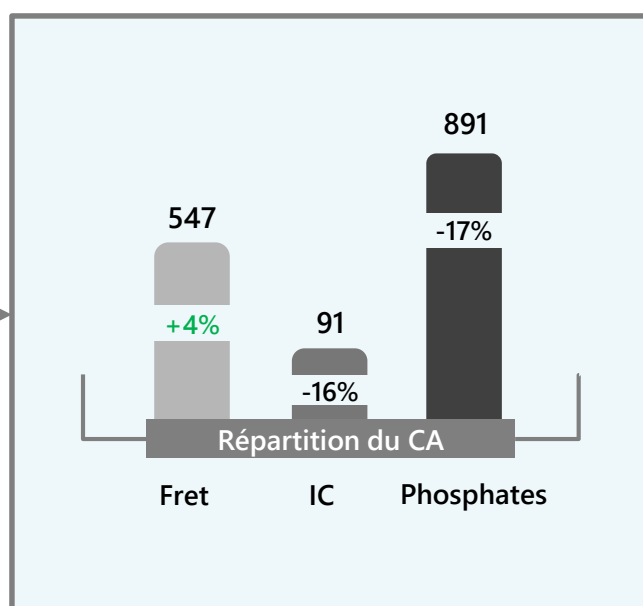
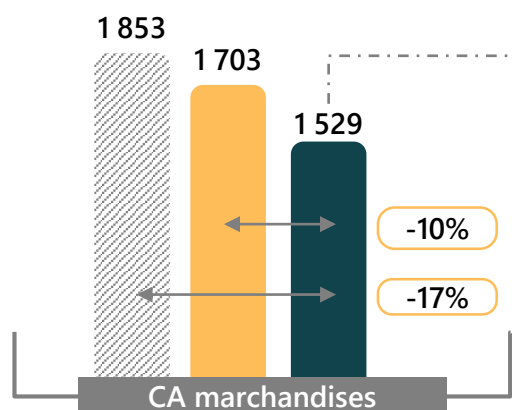
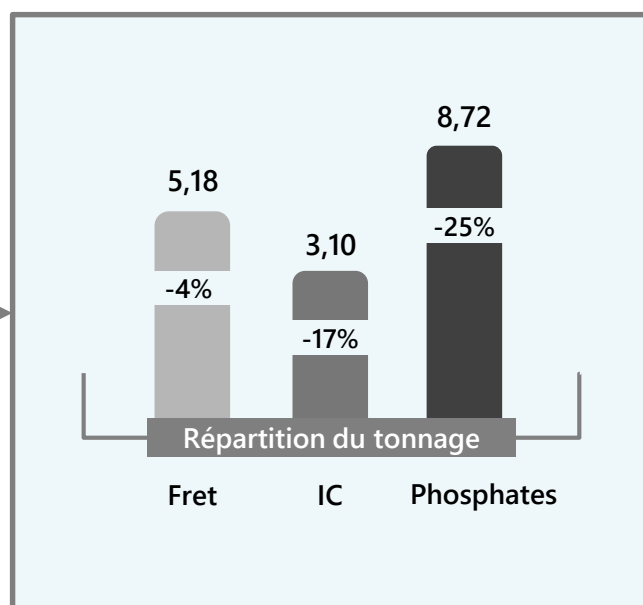
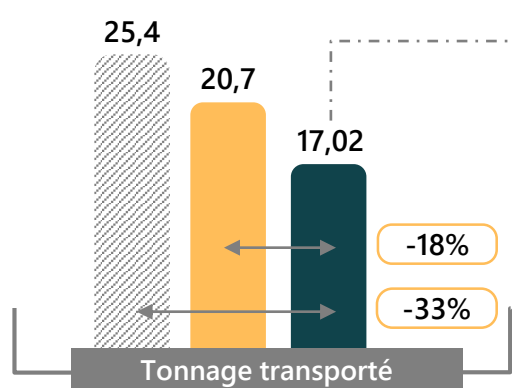


2021

2022

2023

2- Transport marchandises: (En Millions)



Le transport de marchandises a confirmé sa forte résilience face aux effets négatifs de la conjoncture internationale marquée par les perturbations économiques induites par le conflit "Russie-Ukraine", la volatilité non contrôlée des prix des matières premières et par une année agricole nationale très modeste. En 2023, l'Office a pu transporter plus de **17 Millions de tonnes de marchandises**, dont 50% provient du transport des phosphates. Avec plus de 21 700 trains circulés durant l'année, cette activité a généré un chiffre d'affaires de **1 529 Millions de Dirhams**, représentant ainsi 35% du chiffre d'affaires global ONCF.

Fret ferroviaire (hors phosphates)

Avec plus de **8,3 Millions de tonnes** de marchandises transportées en 2023 contre **9,1 Millions** en 2022, le fret ferroviaire hors phosphates a enregistré en 2023, un chiffre d'affaires de **638 Millions de Dirhams**, contre **634 Millions de Dirhams** réalisé en 2022, démontrant la forte résilience de l'activité et confirmant le positionnement du transport ferroviaire comme mode privilégié par les opérateurs économiques pour le transport de leurs marchandises. Le Fret ONCF consolide progressivement sa position en tant que leader du transport de marchandises et de la logistique au Maroc.



Évolution du chiffre d'affaires fret par rubrique (En MDH)



*Agro-alimentaire

** Industrie chimique

Concernant le **transport de voitures**, il a atteint un volume de près de **494 000** véhicules soit une progression de **18%** générant un chiffre d'affaires de **143 Millions de Dirhams**. Ces performances sont rendues possibles grâce notamment à la montée en charge du transport de voitures thermiques et électriques de STELLANTIS exportées (**+35%** vs 2022) ainsi que l'augmentation des ventes des usines de Renault-Maroc (**+10%** vs 2022).

Le **secteur des minerais & matériaux BTP** réalise une progression de **8 Millions de Dirhams** par rapport à 2022 malgré une conjoncture économique difficile, assurant ainsi le transport de **2,4 Millions de tonnes** contre 2,2 Millions en 2022.

Le **chiffre d'affaires du secteur agro-alimentaire** se stabilise au même niveau enregistré en 2022, soit **76 Millions de Dirhams**. L'Office demeure un acteur central dans la chaîne d'approvisionnement du marché national en céréales et en sucre d'importation.

Quant au **secteur de l'énergie**, le transport a porté sur un volume de **1,1 Millions de tonnes** contre **1,6 Millions** en 2022, générant un chiffre d'affaires de **118 Millions de Dirhams**.

Transport des phosphates

Le **transport des phosphates** a régressé en 2023, transportant **8,7 Millions de tonnes** et générant un chiffre d'affaires de **891 Millions de Dirhams**, soit une baisse de 25% en volume et de 17% en valeur. Cette tendance conjoncturelle s'explique par une situation du marché où l'Office a exporté plus d'engrais (TSP) que de roche.



COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

4

4

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	BRUT	AMORT & PROVIS	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	719 113 584,04	421 083 523,86	298 030 060,18	424 892 627,61
A . Frais préliminaires				
C . Charges à répartir sur plusieurs exercices	719 113 584,04	421 083 523,86	298 030 060,18	424 892 627,61
T . Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	719 837 697,94	647 404 129,48	72 433 568,46	109 834 512,39
F . Immob. en recherche et développement	68 759 237,25	68 759 237,25		
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	558 730 878,00	494 403 947,41	64 326 930,59	100 350 916,70
. Fonds commercial				
I . Autres immobilisations incorporelles	92 347 582,69	84 240 944,82	8 106 637,87	9 483 595,69
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	87 251 903 251,39	27 684 845 611,47	59 567 057 639,92	60 398 419 831,62
M . Terrains	2 788 361 099,35	22 583 884,62	2 765 777 214,73	2 661 500 936,39
O . Constructions	47 428 567 999,83	9 846 719 755,34	37 581 848 244,49	37 863 836 436,94
B . Installations techniques matériel et outillage	15 992 480 656,22	6 930 517 987,57	9 061 962 668,65	9 328 957 740,14
I . Matériel de transport	17 931 634 439,27	10 339 254 673,08	7 592 379 766,19	8 092 221 748,02
L . Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	607 971 066,58	545 769 310,86	62 201 755,72	62 275 414,00
I . Autres immobilisations corporelles				
S . Immobilisations corporelles en cours	2 502 887 990,14		2 502 887 990,14	2 389 627 556,13
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	6 252 549 784,94	12 977 731,28	6 239 572 053,66	7 819 717 000,49
. Prêts immobilisés	3 377 834,03	879 386,78	2 498 447,25	2 511 788,60
. Autres créances financières	5 910 290 474,99	6 669 337,50	5 903 621 137,49	7 483 752 742,97
. Titres de participation	338 881 475,92	5 429 007,00	333 452 468,92	333 452 468,92
. Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	263 353 294,35		263 353 294,35	909 708 589,81
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financières	263 353 294,35		263 353 294,35	909 708 589,81
TOTAL I (A+B+C+D+E)	95 206 757 612,66	28 766 310 996,09	66 440 446 616,57	69 662 572 561,92
A STOCKS (F)	868 586 439,63	113 641 069,72	754 945 369,91	784 448 151,61
C . Marchandises				
T . Matières et fournitures consommables	783 721 891,46	113 641 069,72	670 080 821,74	688 200 790,97
I . Produits en cours	9 464 071,08		9 464 071,08	9 440 260,38
F . Produits intermédiaires et produits résiduels	75 205 867,39		75 205 867,39	86 612 490,56
. Produits finis	194 609,70		194 609,70	194 609,70
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	2 706 831 145,67	521 469 265,16	2 185 361 880,51	2 516 417 538,44
I . Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	13 727 877,24	8 753 976,76	4 973 900,48	9 967 594,47
R . Clients et comptes rattachés	784 203 576,46	180 708 792,65	603 494 783,81	766 056 962,71
C . Personnel	4 460 119,95	553 325,08	3 906 794,87	3 791 952,30
U . Etat	1 291 425 505,50		1 291 425 505,50	1 494 950 399,06
A . Comptes d'associés	30 000 000,00		30 000 000,00	
L . Autres débiteurs	583 014 066,52	331 453 170,67	251 560 895,85	241 650 629,90
A . Comptes de régularis. Actif				
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	5 325 965,70		5 325 965,70	20 289 125,24
(Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	3 580 743 551,00	635 110 334,88	2 945 633 216,12	3 321 154 815,29
TRESORERIE - ACTIF				
R . Chèques et valeurs à encaisser				
E . Banques, T.G. et C.C.P	241 795 025,03		241 795 025,03	171 512 661,75
S . Caisses, Régies d'avances et accreditifs	60 925 381,18		60 925 381,18	53 731 053,57
TOTAL III	302 720 406,21		302 720 406,21	225 243 715,32
TOTAL GENERAL I+II+III	99 090 221 569,87	29 401 421 330,97	69 688 800 238,90	73 208 971 092,53

Bilan au 31 décembre 2023

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES			
	. Capital social ou personnel (1) (*)	43 288 679 784,91	42 878 679 784,91
	. Moins: actionnaires; capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	Dont verse.....		
	. Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	. Ecart de réévaluation		
	. Réserve légale		
	. Autres réserves	49 868 720,50	49 868 720,50
	. Report à nouveau (2)	-19 885 294 780,67	-17 230 935 645,47
	. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	. Résultat net de l'exercice (2)	-1 010 732 873,20	-2 654 359 135,20
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	22 442 520 851,54	23 043 253 724,74
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		160 988 124,35	199 725 572,47
	. Subventions d'investissement	160 988 124,35	199 725 572,47
	. Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)		42 499 642 685,58	43 472 407 685,64
	. Emprunts obligataires	11 873 973 332,37	12 004 269 999,03
	. Autres dettes de financement	30 625 669 353,21	31 468 137 686,61
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		262 118 019,93	1 054 524 812,90
	. Provisions pour risques	169 838 603,70	962 245 396,67
	. Provisions pour charges	92 279 416,23	92 279 416,23
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		162 737 354,93	18 959 134,22
	. Augmentation des créances immobilisées	142 140,00	
	. Diminution des dettes de financement	162 595 214,93	18 959 134,22
TOTAL I (A+B+C+D+E)		65 528 007 036,33	67 788 870 929,97
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		2 454 014 357,11	3 232 194 774,89
	. Fournisseurs et comptes rattachés	1 355 942 392,24	2 214 132 751,01
	. Clients créditeurs, avances et acomptes	53 716 441,23	43 475 935,07
	. Personnel	190 170 006,18	187 699 097,54
	. Organismes sociaux	17 424 086,94	25 334 351,49
	. Etat	117 627 298,86	112 405 809,08
	. Comptes d'associés		
	. Autres créanciers	286 759 153,79	258 328 077,36
	. Comptes de régularisation - passif	432 374 977,87	390 818 753,34
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		48 883 687,47	69 325 863,24
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)		6 123 188,41	16 340 553,51
(Eléments circulants)			
TOTAL II (F+G+H)		2 509 021 232,99	3 317 861 191,64
TRESORERIE - PASSIF			
	. Crédits d'escompte		
	. Crédits de trésorerie	1 200 000 000,00	1 650 000 000,00
	. Banques (solde créditeur)	451 771 969,58	452 238 970,92
TOTAL III		1 651 771 969,58	2 102 238 970,92
TOTAL GENERAL I+II+III		69 688 800 238,90	73 208 971 092,53

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). Déficit (-)

(*) Dont :

. Capital (Article 10 du Dahir N° 163.225 du 6.8.63)

. Dotations en capital de l'Etat

32 437 300,53

43 256 242 484,38

32 437 300,53

42 846 242 484,38

Compte de Produits et Charges au 31 Décembre 2023

	NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
		Propres à l'Exercice	Concernant les exercices Précédents		
		1	2		
I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
	-Ventes de marchandises (en l'état)				
	-Ventes de biens et services produits Chiffre d'affaires	4 352 743 437,08		4 352 743 437,08	4 113 013 283,18
	-Variation des stocks de produits (+/-) (1)	-14 229 910,50		-14 229 910,50	29 711 549,95
	-Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	90 989 758,29		90 989 758,29	77 822 243,88
	-Subventions d'exploitation				
	-Autres produits d'exploitation	1 037 190,28		1 037 190,28	713 320,96
	-Reprises d'exploitation: transfert de charges	101 221 795,36		101 221 795,36	72 867 476,34
	TOTAL I	4 531 762 270,51		4 531 762 270,51	4 294 127 874,31
II	CHARGES D'EXPLOITATION				
	-Achats revendus (2) de marchandises				
	-Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 149 573 590,35	2 700,00	1 149 576 290,35	1 105 926 425,64
	-Autres charges externes	592 618 075,82		592 618 075,82	569 072 531,52
	-Impôts et taxes	23 105 121,12		23 105 121,12	22 117 927,56
	-Charges de personnel	1 151 347 809,54		1 151 347 809,54	1 121 346 341,48
	-Autres charges d'exploitation				
	-Dotations d'exploitation	2 024 495 767,24		2 024 495 767,24	2 104 791 977,01
	TOTAL II	4 941 140 364,07	2 700,00	4 941 143 064,07	4 923 255 203,21
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-409 380 793,56	-629 127 328,90
IV	PRODUITS FINANCIERS				
	-Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	84 249 259,75		84 249 259,75	
	-Gains de change	7 891 512,80		7 891 512,80	29 495 067,59
	-Interêts et autres produits financiers	124 628 301,11		124 628 301,11	125 151 806,08
	-Reprises financières: transferts de charges	810 210 001,05		810 210 001,05	8 325 466,49
	TOTAL IV	1 026 979 074,71		1 026 979 074,71	162 972 340,16
V	CHARGES FINANCIERES				
	-Charges d'interêts	1 365 588 150,79		1 365 588 150,79	1 277 505 187,52
	-Pertes de change	47 739 327,29		47 739 327,29	60 745 213,53
	-Autres charges financières				
	-Dotations financières	80 484 867,23		80 484 867,23	1 010 828 511,99
	TOTAL V	1 493 812 345,31		1 493 812 345,31	2 349 078 913,04
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-466 833 270,60	-2 186 106 572,88
VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			-876 214 064,16	-2 815 233 901,78

(1) Variation de stocks: stock final-stock initial; augmentation (+); diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés: achats-variation de stocks.

4

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Compte de Produits et Charges au 31 Décembre 2023

	NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
		Propres à l'Exercice	Concernant les exercices Précédents		
		1	2		
VII	RESULTAT COURANT (reports)			-876 214 064,16	-2 815 233 901,78
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	-Produits des Cessions d'immobilisations	16 042 819,92		16 042 819,92	19 907 208,69
	-Subvention d'équilibre				
	-Reprises sur subventions d'investissement	103 972 798,12		103 972 798,12	306 923 689,65
	-Autres produits non courants	20 396 819,97		20 396 819,97	15 732 316,17
	-Reprises non-courantes; transfert de charges	4 088 400,00		4 088 400,00	780 425,90
	TOTAL VIII	144 500 838,01		144 500 838,01	343 343 640,41
IX	CHARGES NON COURANTES				
	-Valeur nette d'amort. des immob. cédées	22 545 452,71		22 545 452,71	7 271 902,41
	-Subventions accordées				
	-Autres charges non courantes	142 875 761,57		142 875 761,57	24 901 434,97
	-Dotations non courantes aux amort. & aux provisions	102 121 065,77		102 121 065,77	124 590 900,45
	TOTAL IX	267 542 280,05		267 542 280,05	156 764 237,83
X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-123 041 442,04	186 579 402,58
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			-999 255 506,20	-2 628 654 499,20
XII	Impôts sur les résultats	11 477 367,00		11 477 367,00	25 704 636,00
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			-1 010 732 873,20	-2 654 359 135,20

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			5 703 242 183,23	4 800 443 854,88
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			6 713 975 056,43	7 454 802 990,08
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			-1 010 732 873,20	-2 654 359 135,20

4

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

États de soldes de gestion au 31 décembre 2023

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	+	. Ventes de marchandises (en l'état)	
	2	-	. Achats revendus de marchandises	
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	4 429 503 284,87
	3		. Ventes de biens et services produits	4 113 013 283,18
	4		. Variation de stock de produits	29 711 549,95
	5		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	77 822 243,88
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	1 674 998 957,16
	6		. Achats consommés de matières et fournitures	1 105 926 425,64
	7		. Autres charges externes	569 072 531,52
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	2 545 548 119,85
V		+	. Subventions d'exploitation	
	9	-	. Impôts et taxes	22 117 927,56
	10	-	. Charges de personnel	1 121 346 341,48
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	1 402 083 850,81
		=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOIT. (IBE)	
	11	+	. Autres produits d'exploitation	713 320,96
	12	-	. Autres charges d'exploitation	
	13	+	. Reprises d'exploitation: Transferts de charges	72 867 476,34
	14	-	. Dotations d'exploitation	2 104 791 977,01
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	-629 127 328,90
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	-2 186 106 572,88
VIII		=	RESULTAT COURANT (+/-)	-2 815 233 901,78
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT	186 579 402,58
	15	-	. Impôts sur les résultats	25 704 636,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	-2 654 359 135,20
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT				
	1		RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 010 732 873,20
			. Bénéfice +	
			. Perte -	
	2	+	. Dotations d'exploitation (1)	2 028 275 067,87
	3	+	. Dotations financières (1)	990 609 887,09
	4	+	. Dotations non-courantes (1)	118 660 853,73
	5	-	. Reprises d'exploitation (2)	50 000,00
	6	-	. Reprises financières (2)	
	7	-	. Reprises non-courantes (2) (3)	306 923 689,65
	8	-	. Produits de cessions d'immobilisations	19 907 208,69
	9	+	. Valeur nette d'amort. des immob. cédées	7 271 902,41
I		=	CAPACITE AUTOFINANCEMENT (CAF)	163 577 677,56
	10	-	. Distributions de bénéfices	
II		=	AUTOFINANCEMENT	163 577 677,56

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris les reprises sur subventions d'investissement.

4

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Tableau de financement au 31 décembre 2023

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	Exercice a	Exercice prec. b	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
1. Financement Permanent	65 528 007 036,33	67 788 870 929,97	2 260 863 893,64	
2. Actif immobilisé	66 440 446 616,57	69 662 572 561,92		3 222 125 945,35
FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)	-912 439 580,24	-1 873 701 631,95		961 262 051,71
4. Actif circulant	2 945 633 216,12	3 321 154 815,29		375 521 599,17
5. Passif circulant	2 509 021 232,99	3 317 861 191,64	808 839 958,65	
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5)	436 611 983,13	3 293 623,65	433 318 359,48	
TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF)	-1 349 051 563,37	-1 876 995 255,60	527 943 692,23	

II-EMPLOIS ET RESSOURCES

I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	AU 31 DECEMBRE 2023		AU 31 DECEMBRE 2022	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
AUTOFINANCEMENT (A)		255 802 060,46		163 577 677,56
. Capacité d'autofinancement		255 802 060,46		163 577 677,56
-Distributions de bénéficiaires				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		1 601 565 256,75		1 612 791 714,59
. Cessions et réduction d'immobilisations incorporelles				
. Cessions et réduction d'immobilisations corporelles		16 042 819,92		19 907 208,69
. Réduction d'immobilisations				
. Cessions et réduction d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées		1 585 522 436,83		1 592 884 505,90
AUGMENTAT. DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		475 235 350,00		289 000 000,00
. Dotation en capital		410 000 000,00		180 000 000,00
. Autres capitaux propres et assimilés		65 235 350,00		109 000 000,00
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		1 837 945 515,52		4 663 472 339,82
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		4 170 548 182,73		6 728 841 731,97
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTAT. D'IMMOBILISATIONS (E)	1 089 174 668,03		2 924 685 808,47	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles	14 991 114,29		27 417 214,25	
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 068 948 203,74		1 402 757 549,83	
. Acquisitions d'immobilisations financières			24 324 053,92	
. Augmentation des créances immobilisées	5 235 350,00		1 470 186 990,47	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	2 020 719 139,41		5 094 697 144,89	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	99 392 323,58		151 692 062,95	
TOTAL II - EMPLOIS (E+F+G+H)	3 209 286 131,02		8 171 075 016,31	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	433 318 359,48			1 278 846 804,26
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	527 943 692,23			163 386 480,08
TOTAL GENERAL	4 170 548 182,73	4 170 548 182,73	8 171 075 016,31	8 171 075 016,31

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES A L'ONCF AU 31-12-2023

I - ACTIF IMMOBILISE

A - EVALUATION A L'ENTREE

1- Immobilisations en non-valeur :

Les emplois en non-valeur correspondent essentiellement aux charges à répartir sur plusieurs exercices, ils comprennent :

a- Commissions de garantie de l'Etat sur les emprunts extérieurs :

Les commissions de garantie de l'Etat, liées aux emprunts extérieurs contractés par l'Office, pour un montant brut de 212 millions de Dirhams au 31/12/2023 sont inscrites en charges à répartir sur plusieurs exercices et amorties sur 5 ans sous forme de dotations financières.

b- Autres charges à répartir sur plusieurs exercices :

Les autres charges à répartir sur plusieurs exercices, composées principalement :

a- des frais d'organisation et d'études à caractère général, sont étalés sur 5 ans au maximum.

b- des dépenses engagées par l'ONCF dans le cadre des conventions de partenariat ONCF/Collectivités Territoriales pour réaliser des ouvrages d'art, dont les collectivités territoriales sont propriétaires, (ponts routes; passerelles pour piétons ; etc.).

Ces ouvrages d'art sont destinés à être transférés, à titre gratuit, aux collectivités territoriales. Ces dernières doivent assumer, ultérieurement, la responsabilité de leur maintien en bon état selon les normes prescrites par la réglementation en vigueur : maintenance, entretien, réparation, réhabilitation...

Ces dépenses sont inscrites en « immobilisation en non-valeurs » car la réalisation de ces ouvrages contribue à l'amélioration des performances de l'Office en termes de sécurité des voyageurs, de baisse des accidents, de fluidité du trafic et même d'image commerciale de l'entreprise.

Par conséquent, ces ouvrages constituent des investissements qui profitent aux exercices futurs et répondent à la condition justifiant l'immobilisation en non-valeurs de la charge correspondante au compte 2128 « Autres charges à répartir sur plusieurs exercices ».

Ces dépenses sont amorties sur une durée de 5 ans et comme il s'agit de dépenses non liées au cycle d'exploitation, les dotations aux amortissements sont imputées en « dotations non courantes ».

Le caractère non courant est également justifié par le fait que ces charges ne relèvent pas de l'activité ordinaire de l'ONCF vu qu'elles n'ont pas un caractère récurrent.

Les reprises sur subventions reçues des collectivités territoriales au titre de ces ouvrages sont enregistrées parmi les produits non courants.

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

2- Immobilisations incorporelles et corporelles :

2.1. Evaluation des investissements

Les investissements sont évalués en comptabilité générale et analytique :

- à leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation.

- à leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation.

2.2. Immobilisations obtenues en « crédit-bail »

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'investissement et pour faire face aux besoins en matériel roulant destiné au transport Voyageurs et Fret, l'ONCF a conclu des contrats d'acquisition du matériel roulant. Certains contrats, ayant fait l'objet d'un financement par leasing, ont été transférés à la société de leasing. De ce fait, les immobilisations y afférentes ne font pas partie de l'actif immobilisé de l'Office et les écritures comptables du financement par leasing sont passées conformément au CGNC.

3- Immobilisations financières :

Les prêts immobilisés représentent principalement les prêts consentis au personnel pour l'acquisition ou la construction de logements. Ces prêts sont inscrits au bilan pour leur valeur nominale.

Les autres créances financières représentent principalement :

- les dotations et créances à recevoir de l'Etat ;
- les créances rattachées aux sociétés en participations de l'ONCF.

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leurs prix d'achat.

B - CORRECTIONS DE VALEUR

1- Taux et durées d'amortissement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées variant en fonction des catégories d'immobilisations. Les taux d'amortissement utilisés correspondent à ceux préconisées par l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC).

Les réhabilitations du matériel roulant sont amorties sur la base de durées d'utilité définies par le Pôle Maintenance Matériel.

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :

Les provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées en fonction de la situation nette et de la rentabilité des sociétés dans lesquelles l'ONCF détient des titres de participation.

3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif (éléments permanents) :

Les écarts de conversion actif relatifs aux éléments à caractère permanent, sont calculés par différence entre le montant des dettes de financement (ou créances immobilisées) libellées en monnaies étrangères évaluées au cours de comptabilisation initiale (valeur historique) et leur actualisation au cours de ces monnaies à la date de clôture, c'est à dire au 31-12-2023. Le montant figurant à l'actif représente les pertes de change latentes relatives aux dettes de financement (ou pertes de change latentes relatives aux créances immobilisées).

II - ACTIF CIRCULANT

A - EVALUATION A L'ENTREE

1.1. Stocks Achats :

Les matières et fournitures figurent dans les stocks pour leur coût global d'acquisition qui comprend, s'il y a lieu, en plus du prix d'achat, les droits de douane et autres frais accessoires y afférents. Après chaque entrée, le stock est valorisé au prix moyen pondéré.

1.2. Stocks de vieilles matières :

Les vieilles matières (rails, appareils de voie, pylônes caténaires, etc.) font l'objet d'un inventaire physique par les Unités de Production de l'ONCF et constatées en stock en attendant soit leur cession aux tiers, soit leur utilisation, après régénération, dans le processus de production de l'ONCF (entretien courant, renouvellement de l'infrastructure et production immobilisée). Ce stock est valorisé en utilisant le prix unitaire historique. Ce prix a été calculé en 2012 sur la base du prix de la ferraille à l'international au 31 12 2012.

1.3. Stocks de services en cours

Ces stocks sont évalués à leur coût de production qui est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la réalisation des travaux.

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

2- Créances :

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

B - CORRECTIONS DE VALEUR

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :

La provision pour dépréciation des stocks des matières tient compte de la durée de détention des articles stockés par l'office. Ainsi, tout article détenu par l'office pendant une période de 5 ans et plus, exception faite des articles stratégiques, fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Cette durée de détention est raisonnable compte tenu des stocks de sécurité, des cycles d'entretien et de révision du matériel et des installations ferroviaires, ainsi que des délais de réapprovisionnement de l'ONCF.

En fin d'exercice, le stock de vieilles matières est évalué sur la base du prix de la ferraille à l'international.

La provision pour dépréciation de ce stock est déterminée en comparant le prix de la ferraille à l'international avec le prix historique.

Les provisions pour dépréciation des créances de l'actif circulant sont déterminées sur la base aussi bien de l'ancienneté des créances que du doute pesant sur le recouvrement de certaines d'entre elles. En effet, pour l'ancienneté, une méthode a été définie suivant la catégorie des clients et en tenant compte de l'antériorité des créances.

Ces provisions sont constituées hors TVA.

2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif (Eléments circulants) :

Les écarts de conversion actifs relatifs aux éléments circulants (dettes du passif circulant ou créances de l'actif circulant) sont déterminés suivant la même méthode que celle décrite au point I.B.3.

III - FINANCEMENT PERMANENT

A - EVALUATION A L'ENTREE

1- Dettes de financement

Les dettes de financement permanent figurent au bilan à leur valeur nominale pour celles libellées en Dirhams et, au cours de la date de clôture, pour celles libellées en monnaies étrangères.

2- Subventions d'investissement

Dans le cadre du partenariat de l'ONCF avec les Collectivités Locales et/ou des tiers, des conventions sont conclues pour la réalisation de divers projets. Ces conventions prévoient la participation des dits tiers au financement de ces projets dont la réalisation est confiée à l'ONCF.

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les montants encaissés au titre de ces subventions sont comptabilisés au compte « 131 Subventions d'investissement » et repris au compte « 7577 Reprises sur subventions d'investissements » sur une période de 5 ans. Cette durée a été retenue compte tenu des difficultés, de la lourdeur d'application et du suivi de l'étalement de ces subventions proportionnellement aux dotations aux amortissements des immobilisations y afférentes.

La subvention d'investissement octroyée par le Gouvernement Français et ayant pour objet le financement des études du projet du train à grande vitesse entre Casablanca et Tanger, a été reprise sur une période de 5 ans à compter de l'exercice 2015, date d'achèvement des études, pour la part utilisée à ladite date. Ce traitement a été retenu vu les difficultés et la lourdeur d'application et de suivi de l'étalement de cette subvention proportionnellement aux quotes-parts équivalentes aux dotations aux amortissements de ces études.

En effet, les études faisant objet de cette subvention, inscrites au 31 décembre 2023 en immobilisations corporelles en cours, seront rattachées au coût de chacune des immobilisations composant ce projet et seront ainsi amorties, dès la mise en service de chaque immobilisation, selon des durées multiples (périodes allant de 10 à 75 ans).

Sur le plan fiscal, les subventions d'investissement encaissées ont été reprises en totalité sur le tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal.

B - CORRECTIONS DE VALEUR

1- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges :

Les provisions durables pour risques et charges sont constituées par :

- les provisions pour litiges (personnel, tiers, accidents ferroviaires) ;
- les provisions pour propre assureur liées aux accidents de travail (rentes viagères et rachats).
- les provisions sur les dettes financières en devises;

a- Les provisions pour litiges et provisions pour propre assureur

Ces provisions font l'objet d'ajustements : en cas d'augmentation, elles font l'objet de dotations nouvelles et en cas de diminution, elles font l'objet de reprises par les comptes correspondants.

b- Les provisions sur les dettes financières en devises

L'évaluation des provisions sur les dettes financières en devises a été limitée à l'excédent des pertes sur les gains de change latents.

Ces provisions sont reprises en totalité en début d'exercice pour constater la nouvelle dotation en fin d'exercice.

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-passif (éléments permanents):

Les écarts de conversion passifs sont calculés par différence entre le montant des dettes de financement (ou créances immobilisées) libellées en monnaies étrangères évaluées au cours de comptabilisation initiale (valeur historique) et leur actualisation au cours de ces monnaies à la date de clôture, c'est à dire au 31-12-2023. Le montant figurant au passif représente les gains de change latents relatifs aux dettes de financement (ou aux créances immobilisées).

IV - PASSIF CIRCULANT

A - EVALUATION A L'ENTREE

Les dettes du passif circulant figurent au bilan à leur valeur nominale pour celles libellées en Dirhams et au cours de la date de clôture pour celles libellées en monnaies étrangères.

B - CORRECTIONS DE VALEUR

1- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges :

Ces provisions sont constituées pour faire face aux risques et charges suivants :

- les pertes de change sur dettes du passif circulant ;
- les congés payés dus au personnel ;
- les risques momentanés liés aux fournisseurs ;

2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-passif (éléments circulants) :

Les écarts de conversion passifs relatifs aux éléments circulants (dettes du passif circulant ou créances de l'actif circulant) sont déterminés suivant la même méthode que celle décrite au point III.B.2.

V - AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Immobilisations antérieures à 1963 : En application du dahir de création de l'ONCF et aux dispositions du Décret Royal n° 681-67 du 29 Décembre 1967, les immobilisations antérieures au 1er Janvier 1963 héritées des anciennes concessions de Chemins de Fer ne figurent pas dans le bilan de l'ONCF et ne subissent aucun amortissement.

La valeur de ces immobilisations, sur la base de la situation extracomptable tenue par l'ONCF, est estimée à 1 227,8millions de Dirhams au 31/12/2023.

4

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

 ETAT DES DEROGATIONS

Nature des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Le montant de la dotation aux provisions sur les dettes financières en devises a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents pour les raisons suivantes: - la stratégie de couverture de risque de change à l'Office est basée sur une politique d'endettement en quasi-totalité libellée en euro, en dollar et en d'autres monnaies indexés sur le dollar; - les échéances des emprunts dans l'une et l'autre devise sont proches, voire concomitantes ; - ces deux monnaies ont tendance à fluctuer dans des sens opposés.	Impact positif sur le résultat financier de 163 MDH.
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Comme prescrit par la loi comptable et le CGNC, cette dérogation contribue à l'atteinte de l'image fidèle.	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

 ETAT DES CHANGEMENT DE METHODES

Nature des changements	Justifications des changements	Influence des changements sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

 DETAIL DES NON - VALEURS

Compte Principal	Intitulés	Montant
211	* Frais préliminaires	Neant
2116	- Frais de prospection	-
2117	- Frais de publicité	-
212	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	719 113 584,04
21211	- Frais d'acquisition d'immobilisation	-
2125	- Frais d'émission des emprunts	212 221 662,04
2128	- Autres charges à répartir	506 891 922,00
213	* Prime de remboursement des obligations	Neant
	TOTAL	719 113 584,04

4

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Nature	Montant brut début de l'exercice	AUGMENTATION			DIMINUTION			Montant brut fin de l'exercice
		Acquisition	Production par l'Ent. pour elle-même	Virements (1)	Cession	Retrait	Virements (1)	
* IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	1 031 178 359,56	99 392 323,58				411 457 099,10		719 113 584,04
- Frais préliminaires								
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 031 178 359,56	99 392 323,58				411 457 099,10		719 113 584,04
- Primes de remboursement des obligations								
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	710 497 758,78	14 991 114,29		16 368 072,11		5 651 175,13	16 368 072,11	719 837 697,94
- Immobilisations en recherche et développement	68 759 237,25							68 759 237,25
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	548 013 981,02			16 368 072,11		5 651 175,13		558 730 878,00
- Fonds commercial								
- Autres immobilisations Incorporelles	93 724 540,51	14 991 114,29					16 368 072,11	92 347 582,69
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 338 593 987,92	977 935 095,45	90 989 758,29	955 072 871,48	113 150 971,75	42 547 576,05	954 989 913,95	87 251 903 251,39
- Terrains	2 684 084 821,01			104 276 278,34				2 788 361 099,35
- Constructions	46 927 862 057,90			533 358 149,69		32 652 207,76		47 428 567 999,83
- Inst. techniques, matériel et outillage	15 737 229 973,58	185 931,48		270 433 038,39	15 368 287,23			15 992 480 656,22
- Matériel de transport	18 009 155 755,80			20 261 367,99	97 782 684,52			17 931 634 439,27
- Mobilier, matériel de bureau et aménag.	590 633 823,50	488 574,30		26 744 037,07		9 895 368,29		607 971 066,58
- Autres immobilisations corporelles								
- Immobilisations corporelles en cours	2 389 627 556,13	977 260 589,67	90 989 758,29				954 989 913,95	2 502 887 990,14
TOTAL GENERAL	88 080 270 106,26	1 092 318 533,32	90 989 758,29	971 440 943,59	113 150 971,75	459 655 850,28	971 357 986,06	88 690 854 533,37

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4=1+2-3
* IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	606 285 731,95	226 264 820,57	411 467 028,66	421 083 523,86
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	606 285 731,95	226 264 820,57	411 467 028,66	421 083 523,86
- Primes de remboursement des obligations				
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	600 663 246,39	50 513 815,85	3 772 932,76	647 404 129,48
- Immobilisations en recherche et développement	68 759 237,25			68 759 237,25
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	447 663 064,32	50 513 815,85	3 772 932,76	494 403 947,41
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	84 240 944,82			84 240 944,82
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 940 174 156,30	1 879 873 850,74	135 202 395,57	27 684 845 611,47
- Terrains	22 583 884,62			22 583 884,62
- Constructions	9 064 025 620,96	799 538 520,82	16 844 386,44	9 846 719 755,34
- Installations techniques, matériel et outillage	6 408 272 233,44	534 324 767,29	12 079 013,16	6 930 517 987,57
- Matériel de transport	9 916 934 007,78	519 354 544,80	97 033 879,50	10 339 254 673,08
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements	116 406 355,80	26 656 017,83	9 245 116,47	133 817 257,16
- Matériel informatique	411 952 053,70			411 952 053,70
- Autres immobilisations corporelles				
- Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	27 147 123 134,64	2 156 652 487,16	550 442 356,99	28 753 333 264,81

4

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait (1)	Compte principal (2)	Montant brut (3)	Amortissements cumulés (4)	Valeur nette d'amortissement (5)=(3)-(4)	Produits de cessions (6)	plus-values (7)=(6)-(5)	moins-values (8)=(5)-(6)
	212	411 457 099,10	411 457 099,10				
	231						
	232	32 652 207,76	16 844 386,44	15 807 821,32	9 410 529,82		6 397 291,50
	233	15 368 287,23	12 079 013,16	3 289 274,07			3 289 274,07
	234	97 782 684,52	97 033 879,50	748 805,02	6 632 290,10	5 883 485,08	
	235	9 971 752,29	9 245 116,47	726 635,82			726 635,82
	222	5 651 175,13	3 772 932,43	1 878 242,70			1 878 242,70
TOTAUX		572 883 206,03	550 432 427,10	22 450 778,93	16 042 819,92	5 883 485,08	12 291 444,09

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant débet de l'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin de l'exercice
		d'exploitation	financieres	Non courantes	d'exploitation	financieres	Non courantes	
1- Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	12 977 731,28							12 977 731,28
2- Provisions réglementées								
3- Provisions durables pour risques et charges	1 054 524 812,90			1 672 983,18		789 991 376,15	4 088 400,00	262 118 019,93
SOUS TOTAL (A)	1 067 502 544,18			1 672 983,18		789 991 376,15	4 088 400,00	275 095 751,21
4- Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	669 871 896,18	43 761 359,74			78 522 921,04			635 110 334,88
5- Autres provisions pour risques et charges	69 325 863,24		5 255 465,36		5 479 016,23	20 218 624,90		48 883 687,47
6- Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	739 197 759,42	43 761 359,74	5 255 465,36		84 001 937,27	20 218 624,90		683 994 022,35
TOTAL (A + B)	1 806 700 303,60	43 761 359,74	5 255 465,36	1 672 983,18	84 001 937,27	810 210 001,05	4 088 400,00	959 089 773,56

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montants en devises	AUTRES ANALYSES		
		Plus d' un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE								
.Prets immobilisés	3 377 834,03	2 485 105,90	13 341,35	879 386,78				
.Autres créances financières	5 910 290 474,99	5 419 358 561,62	483 414 955,49	7 516 957,88	3 283 350,00	5 846 716 103,86	50 000 000,00	
.Compte de liaison Caisse des Retraites								
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT								
.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	13 727 877,24		4 973 900,48	8 753 976,76	1 363 401,59	2 281 977,08		(*)
.Clients et comptes rattachés	784 203 576,46		577 921 622,79	206 281 953,67	34 873 847,64	320 310 713,77	35 274 491,47	
.Personnel	4 460 119,95		3 906 794,87	553 325,08				
.Etat	1 291 425		1 291 425			1 291 425		
.Comptes d'associés	505,50 30 000 000,00		505,50 30 000 000,00			505,50	30 000 000,00	
.Autres débiteurs	583 014 066,52		200 151 675,53	382 862 390,99		195 003 259,90	68 027 833,63	
.Comptes de régularisation Actif								

(*) : il s'agit des créances contentieuses, des redevances pour occupations illégales du domaine ONCF, des redevances et créances douteuses. Ces créances sont totalement provisionnées.

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Etat des informations Complémentaires ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison Sociale de la Société émettrice	Secteur I	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		Produits inscrits au CPC
						Date de clôture 6	Situation nette 7	
Éditions Marocaines et Internationales	(1)	480 000,00	12,13	61 152,00	-	-	-	-
SOUCA	(2)	956 760,00	22,56	127 255,00	-	16 136 615,95	269 563,53	-
Cité Un des jeunes	(2)	739 200,00	5,68	25 000,00	-	31 112 202,02	44 252,29	-
Cité Deux des jeunes	(2)	1 450 000,00	4,63	35 000,00	-	31 112 202,02	46 464,53	-
SCIMEN (*)	(2)	387 000,00	10,47	40 500,00	-	-	-	-
Société DJARA	(3)	200 000,00	20,05	40 100,00	-	-	-	-
Société CARRE	(5)	44 543 400,00	95,63	44 080 165,00	44 080 165,00	17 342 639,40	8 961 919,87	-
IPPE	(6)	247 702 400,00	24,99	4 277 000,00	4 277 000,00	6 771 623,41	21 906 652,77	-
Sociétés des Basaltes Marocains	(7)	4 000 000,00	77,50	3 100 000,00	3 100 000,00	35 659 944,20	5 607 620,56	4 445 714,05
SCF	(8)	44 232 525,00	19,96	4 795 150,00	4 795 150,00	244 720 447,8	33 689 568,02	1 996 096,29
Société LA MAMOUNIA	(9)	341 146 300,00	10,00	62 026 600,00	62 026 600,00	53 224 477 603,1	226 148 562,41	-
Site National des Autoroutes du Maroc	(10)	15 715 628 500,00	0,08	5 000 000,00	-	27 230 430 836,79	1 064 983 434,86	-
Site SUPRATOURS	(11)	160 000 000,00	100,00	159 999 500,00	159 999 500,00	260 959 484,72	41 722 566,20	66 182 571,85
Site Casa Transports	(12)	5 301 000 000,00	1,69	10 000 000,00	10 000 000,00	2 692 091 368,51	-123 150 161,91	-
CHAÎNE HOTELIERE TRANSLANTANQUE	(13)	100 000,00	100,00	100 000,00	-	-	-	-
Site de gestion de l'hôtel Michlifen d'Ifrane	(14)	10 000 000,00	20,00	2 000 000,00	2 000 000,00	9 105 802,84	1 393 940,52	-
Institut de Formation Ferroviaire	(15)	3 300 000,00	50,00	1 650 000,00	1 650 000,00	15 856 166,65	3 838 939,68	-
SNIRMGV	(16)	22 000 000,00	60,00	13 200 000,00	13 200 000,00	24 398 612,14	2 125 711,51	-
Site SUPRATOURS TRAVEL	(17)	5 000 000,00	100,00	24 324 653,92	24 324 653,92	29 817 434,19	4 972 909,15	5 625 035,06
Site Inraway-Maroc SA	(18)	4 000 000,00	100,00	4 000 000,00	4 000 000,00	24 140 929,71	8 863 615,73	5 999 842,50
TOTAL				338 981 475,92	333 452 468,92			84 249 259,75

(1) Imprimerie, type-offset, papeterie et reliure

(2) Sociétés civiles immobilières

(3) Activité hôtelière et touristique (société en cours de liquidation)

(4) Activité hôtelière

(5) Transport de détail et groupage de marchandises

(6) Analyses, études et contrôles dans les domaines des réalisations de génie civil et toute technologie

(*) Société Civile Immobilière de la Maison des Etudiants du Maroc

(7) Extraction et production de basaltes et gravettes

(8) Construction de locomotives, voitures à voyageurs, wagons, bottillages à gaz et gros travaux de chaudronnerie

(9) Extension, rénovation et exploitation de l'hôtel MAMOUNIA

(10) Construction et exploitation des autoroutes

(11) Société Supratours a été créée en 2016, son activité est le transport des voyageurs, le rail - route, la messagerie...

(12) Société nouvellement créée fin 2018 qui a pour objet la préparation et la réalisation des grands projets de transports dans le périmètre du Grand Casablanca

(13) Gestion des hôtels ONCF et des Agences supratours. (Société en liquidation)

(14) Site de gestion de l'hôtel Michlifen d'Ifrane créée en 2010

(15) Institut de Formation Ferroviaire

(16) Société Marocaine de Maintenance des Rames à Grande Vitesse

(17) Agence de voyage

(18) Site de sécurisation des chantiers de la maintenance et des travaux d'infrastructure

4

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d' un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DETTES DE FINANCEMENT								
.Emprunts obligataires	11 873 973 332,37	11 743 676 665,71	130 296 666,66					
.Autres dettes de financement	30 625 669 353,21	28 718 005 242,43	1 907 664 110,78		21 787 133 266,43	1 000 000 000,00		
DETTES DU PASSIF CIRCULANT								
.Fournisseurs et comptes rattachés	1 355 942 392,24		778 631 412,19	577 310 980,05	283 003 395,57	14 674 208,18	99 029 492,14	
.Clients créditeurs, avances et acomptes	53 716 441,23		53 716 441,23					
.Personnel	190 170 006,18		189 176 873,86	993 132,32				
. Organismes sociaux	17 424 086,94		17 424 086,94					
. Etat	117 627 298,86		117 627 298,86			117 627 298,86		
.Comptes d'associés								
.Autres créanciers	286 759 153,79		278 528 176,06	8 230 977,73			58 884 772,00	
.Comptes de régularisation - passif	432 374 977,87		432 374 977,87					

TABLEAU DES SURETTES REELLES DONNEES

TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	valeur comptable nette de la sureté donnée à la date de clôture

TABLEAU DES SURETTES REELLES RECUES

TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)
- Personnel	3368834,03	2	--	Prêts hypothécaires au personnel pour personnel pour l'acquisition de logements.

(1) Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sùreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sùretés reçues)

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023


ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNEES HORS OPERATIONS DE CREDIT - BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions	52 548 317,40	8 754 636,00
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
. Autres engagements donnés		
TOTAL (1)	52 548 317,40	8 754 636,00
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....		
.....		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions (cautions bancaires)	1 849 539 350,81	2 711 055 577,01
TOTAL	1 849 539 350,81	2 711 055 577,01


TABLEAU DES BIENS EN CREDIT - BAIL

Rubriques	Date de la 1ere échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des redevances des exercices précédents	Montant des redevances de l'exercice	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							à moins d'un an	à plus d'un an		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
15 Locomotive Diésel Électrique	15/12/2013	180	251 434 922,93	25 ans	235 885 612,35	25 960 985,92	25 960 985,92	101 680 530,35	2 514 349,23	Dossier 122354S0
5 Locomotive Diésel Électrique	05/01/2014	180	78 766 040,59	25 ans	73 191 849,56	8 132 697,24	8 132 697,24	32 530 788,96	787 600,41	Dossier 122357G0
8 Locomotive Diésel Électrique	15/03/2014	180	126 260 180,47	25 ans	115 180 179,35	13 036 529,64	13 036 529,64	54 318 873,50	1 262 601,81	Dossier 122359I0
2 Locomotive Diésel Électrique	15/06/2014	180	31 504 415,53	25 ans	28 198 175,56	3 252 872,28	3 252 872,28	14 366 852,57	315 044,16	Dossier 122370B0
4 DRAISINES	31/01/2015	180	23 997 918,04	15 ans	19 616 204,19	2 477 816,64	2 477 816,64	12 389 083,20	239 979,18	Dossier 122371B0
28 Voitures ferroviaires climatisées à voyageurs	05/04/2018	120	150 000 000,00	30 ans	91 030 016,16	19 158 146,90	19 158 146,90	62 263 977,43	1 500 000,00	Dossier S1406990
1 Véhicule Audi A6	01/06/2020	36	402 580,83	5 ans	371 124,87	59 858,85	0,00	0,00	4 028,51	Dossier 1426800

4

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023



DETAIL DES POSTES DU CPC

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
611		
CHARGES D'EXPLOITATION		
<u>Achats revendus de marchandises</u>		
- Achats de marchandises		
- Variation des stocks de marchandises (+/-)		
Total		
612		
<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
- Achats de matières premières		
- Variation des stocks de matières premières (+/-)		
- Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	276 073 068,06	318 994 447,62
-Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	31 940 624,72	1 191 307,06
- Achats non stockés de matières et de fournitures	434 169 565,63	424 364 310,50
- Achats de travaux, études et prestations de services	407 393 031,94	361 376 360,46
Total	1 149 576 290,35	1 105 926 425,64
613/614		
<u>Autres charges externes</u>		
- Locations et charges locatives	16 535 106,05	15 421 626,45
- Redevances de crédits -bail	72 078 907,47	72 162 710,12
- Entretien et réparations	251 951 172,96	256 313 423,16
- Primes d'assurances	8 711 107,59	9 712 735,33
- Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	34 506 384,60	34 042 784,82
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	22 374 302,29	17 565 925,19
- Redevances pour brevets,marques,droits et valeurs assimilés	19 360,32	9 430,16
- Transports	44 037 552,35	45 651 101,41
- Déplacements, missions et réceptions	54 072 979,01	47 580 541,95
- Reste du poste des autres charges externes	88 331 203,18	70 612 252,93
Total	592 618 075,82	569 072 531,52
617		
<u>Charges de personnel</u>		
- Rémunération du personnel	961 910 750,29	936 394 313,56
- Charges sociales	174 537 767,50	172 987 735,06
- Reste du poste des charges de personnel	14 899 291,75	11 964 292,86
Total	1 151 347 809,54	1 121 346 341,48
618		
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
- Jetons de présence accordés		
- Pertes sur créances irrécouvrables		
- Reste du poste des autres charges d'exploitation		
Total		
638		
CHARGES FINANCIERES		
<u>Autres charges financières</u>		
- Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
- Reste du poste des autres charges financières		
Total		
658		
CHARGES NON COURANTES		
<u>Autres charges non courantes</u>		
- Pénalités sur marchés et dédits		7 939 847,00
- Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		152 385,90
- Pénalités et amendes fiscales ou pénales	2 521 186,00	
- Créances devenues irrécouvrables	29 807 364,20	
- Reste du poste des autres charges non courantes	110 547 211,37	16 809 202,07
Total	142 875 761,57	24 901 434,97

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023



DETAIL DES POSTES DU CPC

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
711	PRODUITS D'EXPLOITATION	
	<u>Ventes de marchandises</u>	
	- Ventes de marchandises au Maroc	
	- Ventes de marchandises à l'étranger	
	- Reste du poste des ventes de marchandises	
	Total	
712	<u>Ventes des biens et services produits</u>	
	- Ventes de biens au Maroc	
	- Ventes de biens à l'étranger	
	- Ventes des services au Maroc	4 084 696 362,82
	- Ventes des services à l'étranger	3 901 937 742,89
	- Redevances pour brevets, marques, droits et valeurs similaires	
	- Reste du poste des ventes et services produits	211 075 540,29
	Total	4 113 013 283,18
713	<u>Variation des stocks de produits</u>	
	- Variation des stocks des produits en cours (+/-)	
	- Variation des stocks des biens produits (+/-)	-14 253 721,20
	- Variation des stocks des services en cours	23 810,70
	Total	29 711 549,95
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>	
	- Jetons de présence reçus	400 000,00
	- Reste du poste (produits divers)	637 190,28
	Total	713 320,96
719	<u>Reprises d'exploitation; transferts de charges</u>	
	- Reprises d'exploitation	84 001 937,27
	- Transferts de charges	17 219 858,09
	Total	72 867 476,34
738	PRODUITS FINANCIERS	
	<u>Intérêts et autres produits financiers</u>	
	- Intérêts et produits assimilés	122 003 301,11
	- Revenus des créances rattachées à des participations	2 625 000,00
	- Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	
	- Reste du poste intérêts et autres produits financiers	7 043 742,34
	Total	125 151 806,08

4

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

INTITULES	Montant (T1)	Montant (T2)
I - RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	0,00	0,00
Perte nette	0,00	1 010 732 873,20
II - REINTEGRATIONS FISCALES		0,00
1 . Courantes	494 559 477,29	
- Impôts sur les sociétés (cotisation Minimale)	11 477 367,00	0,00
- Profits latents sur écart de conversion passif 2023	6 265 328,41	0,00
- Cadeaux à la clientèle	155 940,00	0,00
- Amortissement véhicule de Tourisme	84 488,81	
- Provisions pour dépréciation des créances - 2023	351 259 967,29	
- Provisions pour risques et charges - Activité Ferroviaire - 2023	11 672 616,06	
- Provisions pour dépréciation des stocks 2023	113 641 069,72	
- Provisions pour dépréciation activité annexes 2023	0,00	
- Charges sur exercices antérieurs	2 700,00	
- Autres réintégrations Activités Annexes	0,00	
- Amortissement CAR sur ex ent		
2 . Non courantes	309 344 969,51	
- Provisions pour propre assureur - 2023	774 120,50	0,00
- Majorations et pénalités fiscales	2 521 186,00	0,00
- Rappel d'impôts	0,00	
- Dons libéralités et lots	63 035 500,00	
- Créances irrécouvrables	29 807 364,20	
-Autres réintégrations Activité Ferroviaire (assainissement dette)	23 642 884,61	
- Provisions pour risques & charges - Activité Ferroviaire 2023	124 298 755,33	
- Autres réintégrations Activités Annexes	29 808,87	
- Subvention d'investissement	65 235 350,00	
III - DEDUCTIONS FISCALES	0,00	0,00
1 . Courantes		618 375 127,77
- Provisions pour dépréciation des créances - 2022		370 324 858,98
- Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks		130 308 823,24
- Provisions pour risques et charges - Activité Ferroviaire 2022		17 151 632,29
- Provisions pour dépréciation activité annexes 2022		0,00
- Profits latents sur écart de conversion passif (2022)	0,00	16 340 553,51
- Abattements sur produits des titres de participations (dividendes)		84 249 259,75
2 . Non courantes		229 036 979,15
- Provisions pour propre assureur - 2022		765 425,70
- Reprise sur subventions		103 972 798,12
- Provisions pour risques & charges - Activité Ferroviaire 2022		124 298 755,33
	0,00	0,00
TOTAL	803 904 446,80	1 858 144 980,12
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		0,00
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		1 054 240 533,32
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
- Exercice n - 4 (2019)	126 261 404,96	
- Exercice n - 3 (2020)		
- Exercice n - 2 (2021)		
- Exercice n - 1 (2022)	1 782 401 578,56	
- Amortissements fiscalement différés imputés	10 848 181 297,85	
VI - RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		0,00
ou déficit net fiscal (B)		1 054 240 533,32
	0,00	
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES (*)		11 902 421 831,17
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		1 908 662 983,52
- Exercice n - 4 (2019)	126 261 404,96	
- Exercice n - 3 (2020)	--	
- Exercice n - 2 (2021)	--	
- Exercice n - 1 (2022)	1 782 401 578,56	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

(*) dont 2 825 439 039,00 au 31/12/2001

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT		
. Résultat courant d'après CPC	(+)	-876 214 064,16
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	483 082 110,29
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	618 375 127,77
. Résultat courant théoriquement imposable	(=)	-1 011 507 081,64
. Impôt théorique sur résultat courant (Cotisation minimale)	(-)	11 426 375,00
. Résultat courant après impôts	(=)	-887 640 439,16
II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES
-		
-	NEANT	
-		

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin de l'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A. T.V.A facturée	47 529 436,99	759 546 084,58	740 216 901,00	66 858 620,57
B. T.V.A récupérable	1 304 132 286,90	570 612 072,02	716 807 170,20	1 157 937 188,72
- sur charges	663 479 796,76	384 206 530,10	468 527 311,94	579 159 014,92
- sur immobilisations	640 652 490,14	186 405 541,92	248 279 858,26	578 778 173,80
C. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	-1 256 602 849,91	188 934 012,56	23 409 730,80	-1 091 078 568,15

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Noms, prénoms ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse (2)	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque action ou part sociale (5)	Montant du capital		
		Exercice précédent (3)	Exercice actuel (4)		Souscrit (6)	Appelé (7)	Libéré (8)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
ETAT							TOTALEMENT

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
. Report à nouveau	-17 230 935 645,47	. Réserve légale	
. Résultat nets en instance d'affectation	-2 654 359 135,20	. Autres réserves	
. Resultat net de l'exercice		. Tantièmes	
. Prélèvements sur les réserves		. Dividendes	
. Autres Prélèvements		. Autres affectations	
		. Report à nouveau	-19 885 294 780,67
TOTAL A	-19 885 294 780,67	TOTAL B	-19 885 294 780,67

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
* SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
. Capitaux propres plus(+) capitaux propres assimilés moins (-) immobilisations en non- valeurs	25 335 239 367,80	22 818 086 669,60	22 305 478 915,71
* OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1.Chiffre d'affaires hors taxes (*)	3 628 599 576,06	4 113 013 283,18	4 352 743 437,08
2.Résultat avant impôt	-1 643 391 314,84	-2 628 654 499,20	-999 255 506,20
3.Impôts sur les résultats	23 107 682,00	25 704 636,00	11 477 367,00
4.Bénéfices distribués	--	--	--
5.Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	-1 666 498 996,84	-2 654 359 135,20	-1 010 732 873,20
* RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
.Résultat net par action ou part sociale	NEANT	NEANT	NEANT
.Bénéfices distribués par action ou part sociale			
* PERSONNEL			
.Montants des salaires bruts de l'exercice	905 483 426,91	936 394 313,56	961 910 750,29
.Effectif moyen des salariés employés pendant l' exercice	6 774	6 665	6 579

(*) Compte 712 : Ventes de biens et services produits

4

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Etat des informations Complémentaires

ETIC AU 31 DÉCEMBRE 2023

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVICES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

NATURE	Entrée en DH	Contre-valeur en DH	Sortie en DH	Contre-valeur en DH
. Financement permanent	337 945 515,51			
. Immobilisations brutes			295 706 203,39	
. Rentrées sur immobilisations		-		
. Remboursement des dettes de financement			1 378 182 955,86	
. Produits	147 616 993,47			
. Charges			550 128 926,15	
TOTAL DES ENTREES	485 562 508,98			
TOTAL DES SORTIES			2 224 018 085,40	
BALANCES DEVICES	1 738 455 576,42			
TOTAL	2 224 018 085,40		2 224 018 085,40	

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I - DATATION

- Date de clôture (1) : 31.12.23

- Date d'établissement des états de synthèse(2) : 31.03.24

(1) Justifications en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justifications en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE, NON RATTACHABLES

A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS COMPTABLES

Dates	Indication des événements
	- Favorable : Néant
	- Défavorable :

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2023

5

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Bilan au 31 décembre 2023

RUBRIQUES	2022	2023
ACTIF		
I- Actif immobilisé		
. Immobilisations incorporelles ₁	441	296
. Immobilisations corporelles	60 625	59 813
. Immobilisations financières ₂	7 751	6 182
. Ecart de conversion	910	263
. Impôts différés	34	35
Total actif immobilisé (I)	69 761	66 589
II- Actif circulant		
. Stocks et en-cours	828	806
. Créances d'exploitation	890	810
. Créances diverses	1 773	1 547
. Titres et valeurs de placement	106	53
Total actif circulant (II)	3 598	3 217
III- Trésorerie - actif	345	401
Total Actif	73 704	70 207
PASSIF		
I- Financement permanent		
I.1 Capitaux propres		
. Capital	42 879	43 289
. Réserves consolidées	-17 036	-19 579
. Résultat net de l'exercice (Part du Groupe)	-2 543	-1 009
Total capitaux propres du Groupe	23 300	22 701
. Intérêts minoritaires	18	11
Total capitaux propres (I.1)	23 318	22 712
I.2 Dettes de financement	43 565	42 570
I.3 Provisions pour risques et charges	1 055	263
I.4 Ecart de conversion	19	163
Total financement permanent (I)	67 957	65 707
II- Passif circulant		
. Dettes d'exploitation	2 303	1 517
. Autres dettes	1 254	1 257
. Autres provisions pour risques et charges	72	50
Total passif circulant (II)	3 628	2 824
III- Trésorerie - passif	2 119	1 676
Total Passif	73 704	70 207

(1) : y compris immobilisations en non valeur.

(2) : y compris titres mis en équivalence.

Compte de Produits et Charges au 31 Décembre 2023

RUBRIQUES	2022	2023
I- PRODUITS D'EXPLOITATION		
.Chiffre d'affaires	4 592	4 905
.Autres produits	171	179
Total des produits d'exploitation (I)	4 762	5 084
II- CHARGES D'EXPLOITATION		
.Achats	1 161	1 234
.Autres charges externes	693	735
.Impôts et taxes	27	28
.Charges de personnel	1 310	1 364
.Dotations aux amortissements et aux provisions	2 074	2 014
Total des charges d'exploitation (II)	5 265	5 375
III- RESULTAT D'EXPLOITATION	- 503	-291
IV- RESULTAT FINANCIER	- 2 190,0	-554
V- RESULTAT COURANT	- 2 693	-845
VI- RESULTAT NON COURANT	203	-137
VII- RESULTAT D'ENTREPRISE	-2 490	-982
VIII- IMPOTS SUR LES RESULTATS	64	39
IX- QUOTE -PART DU RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	13	14
X- RESULTAT NET CONSOLIDE	-2 541	-1 007
dont		
.Part du Groupe	-2 543	-1 009
.Intérêts minoritaires	2	2

Tableau des flux de trésorerie au 31 Décembre 2023

RUBRIQUES	2022	2023
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	- 2 541	- 1 007
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	-	
Dotations & reprises d'exploitation	2 211	2 144
Variation des impôts différés	14	- 0
Plus-values de cessions, nettes	- 28	- 2
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	- 13	- 12
Autres flux d'immobilisations	-	
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	- 356	1 123
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	508	- 1 034
Flux net de trésorerie généré par l'activité	152	89
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	- 1 633	- 1 223
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	44	38
Variation de périmètre de consolidation	-	- 8
Cession de titres consolidés		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 589	- 1 193
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		- 1
Diminution des immobilisations financières	1 598	1
Augmentation des immobilisations financières	- 55	- 4
Augmentation des Dettes de Financement	4 709	- 2 043
Remboursements d'emprunts	- 5 108	1 838
Dotations en capital de l'Etat ou augmentation de capital	180	1 811
Variation des intérêts minoritaires, des titres MEE et des réserves consolidées	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 325	1 602
Variation de trésorerie	- 112	499
Trésorerie d'ouverture	- 1 662	- 1 774
Trésorerie de clôture	- 1 774	- 1 275

Variation des capitaux propres au 31 Décembre 2023

	Capital	Réserves et résultat consolidés	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2022	42 699 -	17 036	25 663	16	25 679
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-		-
Montants retraités à l'ouverture	42 699 -	17 036	25 663	16	25 679
Variation des capitaux propres					
Résultat de l'exercice	-	2 543 -	2 543	2 -	2 541
Résultat global total de l'année	-	2 543 -	2 543	2 -	2 541
Entrée de périmètre					
Dividendes					-
Dotations en capital			-		-
Sortie de périmètre					-
Augmentation de capital	180		180		180
Total des transactions avec les actionnaires	180	-	180	-	180
Au 31 Décembre 2022	42 879 -	19 579	23 300	18	23 318
Au 1er janvier 2023	42 879 -	19 579	23 300	18	23 318
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-		-
Montants retraités à l'ouverture	42 879 -	19 579	23 300	18	23 318
Variation des capitaux propres					
Résultat de l'exercice	-	1 009 -	1 009	2 -	1 007
Résultat global total de l'année	-	1 009 -	1 009	2 -	1 007
Variation de périmètre				- 7,9 -	7,9
Dividendes				- 1,3 -	1,3
Dotations en capital			-		-
Sortie de périmètre					-
Augmentation de capital	410		410		410
Total des transactions avec les actionnaires	410	-	410	- 9	401
Au 31 Décembre 2023	43 289 -	20 588	22 701	11	22 712

Périmètre de consolidation

	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode
Office National des Chemins de Fer	100,00	100,00	Mère
Société SUPRATOURS	100,00	100,00	Intégration Globale
Société SUPRATOURS TRAVEL	100,00	100,00	Intégration Globale
Société INFRAWAY-MAROC	100,00	100,00	Intégration Globale
Société des Basaltes Marocains	99,32	99,32	Intégration Globale
Société Marocaine des Transports Rapides	95,63	95,63	Intégration Globale
Société Marocaine de Maintenance des Rames à Grande Vitesse	60,00	60,00	Intégration Globale
Institut de Formation Ferroviaire	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes	24,99	24,99	Mise en Equivalence
Société Chérifienne de matériel Industriel et Ferroviaire	19,96	19,96	Mise en Equivalence

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les règles et les pratiques comptables au Maroc, telles que prescrites par la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité dans l'avis n° 5 du 25/05/2005 et par la circulaire de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux n° 03/19.

MODALITES DE CONSOLIDATION

Méthodes de consolidation

Filiales :

Les filiales sont des sociétés contrôlées exclusivement par le Groupe ONCF et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif existe lorsque le Groupe ONCF détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement à travers les filiales, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle exclusif est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

Co-entreprises :

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

- Un nombre limité d'associés ou d'actionnaires partageant le contrôle :
 - Le partage du contrôle suppose qu'aucun associé ou actionnaire n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres ;
 - L'existence d'un contrôle conjoint n'exclut pas la présence d'associés ou d'actionnaires minoritaires ne participant pas au contrôle conjoint.
- Un accord contractuel qui :
 - Prévoit l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entreprise exploitée en commun ;
 - Etablit les décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun et qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

Entreprises associées :

Les titres des sociétés dans lesquelles le Groupe ONCF exerce une influence notable sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsque le Groupe ONCF détient entre 20% et 50% des droits de vote potentiels.

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupes, sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Monnaie

Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en Dirham (MAD).

Date de clôture

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 décembre de chaque année, à l'exception des sociétés éventuellement entrées ou sorties du périmètre de consolidation en cours d'exercice.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

METHODES D'EVALUATION

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement :

- les commissions de garantie versées par l'ONCF à l'Etat qui sont étalées sur cinq (5) ans ;
- les dépenses engagées par l'ONCF dans le cadre des conventions de partenariat ONCF/Collectivités Territoriales pour réaliser des ouvrages d'art, dont les collectivités territoriales sont propriétaires, (ponts routes ; passerelles pour piétons ; etc.) ;
- les commissions versées dans le cadre d'opération de « SWAP » de devise relative à des emprunts ;
- les frais de recherche et développement ;
- les logiciels informatiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées variant en fonction des catégories d'immobilisations. Les taux d'amortissement utilisés correspondent en grande partie à ceux préconisées par l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC).

Les réhabilitations du matériel roulant sont amorties sur la base de durées d'utilité définies par le Pôle Matériel.

Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

Immobilisations financières

Les titres de participation détenus dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au coût de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon l'activité, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré – premier sorti (FIFO). Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances libellées en monnaie étrangère sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constatation d'une provision. Les gains de change latents sont constatés en écarts de conversion passif et n'impactent pas le résultat consolidé.

Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

Trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités, les dépôts à court terme et les concours bancaires courants d'une durée inférieure à 12 mois dès l'origine et sans risque de variation de valeur significative.

Provisions réglementées et subventions d'investissement

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

Les subventions d'investissement sont reclassées en compte de régularisation passif pour les besoins de la consolidation.

Écarts de conversion

Le retraitement préférentiel de l'avis n°5 du conseil national de la comptabilité prévoit la comptabilisation des écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère au compte de produits et de charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. L'Office n'a pas opté pour ce retraitement préférentiel.

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

L'impact sur les comptes consolidés en cas d'application de ce retraitement préférentiel se présente comme suit :

- Impact réserve de l'ensemble consolidé : MMAD + 16,5
- Impact résultat de l'ensemble consolidé : MMAD – 10,3.

Contrats de crédit-bail

L'Office n'a pas opté pour le retraitement préférentiel prévu par l'avis n°5 du conseil national de la comptabilité en matière de crédit-bail.

L'impact de ce retraitement sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023 en KMAD se présente comme suit :

- L'activation des immobilisations en crédit-bail d'une valeur brute de KMAD 811 090.
- La constatation d'une dette financière du même montant.
- L'annulation des redevances comptabilisées en social et la comptabilisation des amortissements :

Exercice	Redevances	Charges retraitées			Incidence brute d'ID	Incidence nette d'ID
		Intérêts	Amortissements	Total		
2023	91.999,3	22.782,2	47.714,4	70.496,6	21.502,6	14.836,8

Impôts

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt courant de l'exercice qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôt effectivement utilisés en règlement de l'impôt ;
- l'impôt différé résultant des décalages temporaires d'imposition ou de déductions existant dans les comptes sociaux ou dus à des retraitements de consolidation. L'impôt différé est déterminé sur la totalité des décalages temporaires. Les actifs d'impôt différé ne sont constatés que si leur probabilité de réalisation est jugée élevée. Par prudence les impôts différés sur déficits fiscaux ne sont pas activés pour l'ensemble des sociétés du groupe.

DEROGATIONS

Depuis l'exercice 2016, l'ONCF a dérogé à un principe comptable.

En effet, le montant de la dotation aux provisions sur les dettes financières en devises a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents. Et ce pour les raisons suivantes :

- la stratégie de couverture de risque de change à l'Office est basée sur une politique d'endettement en quasi-totalité libellée en deux monnaies : l'euro et le dollar ;

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

- les échéances des emprunts dans l'une et l'autre devise sont proches, voire concomitantes ;
- ces deux monnaies ont tendance à fluctuer dans des sens opposés.

Comme prescrit par la loi comptable et le CGNC, cette dérogation contribue à l'atteinte de l'image fidèle.

Cette situation a un impact positif sur le résultat financier de l'exercice 2023 de l'ordre de 163 MDH vs 19 MDH au 31 décembre 2022.

Cette situation a pour effet la comptabilisation en partie des écarts de change en résultat au niveau des comptes consolidés (application de la méthode préférentielle).

CHANGEMENTS DE METHODES

Les méthodes appliquées pour la consolidation des comptes sont permanentes et ne changent pas d'un exercice à l'autre.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture des comptes n'est à signaler.

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023



PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2023, les sociétés du Groupe ONCF incluses dans le périmètre de consolidation se présentent comme suit :

Sociétés	Secteur d'activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
ONCF	Activité ferroviaire	100,00%	100,00%	Mère
SUPRATOURS SA	Transports	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUPRATOURS TRAVEL	Tourisme	100,00%	100,00%	Intégration globale
INFRAWAY MAROC	Sécurisation des chantiers, MOE, réhabilitation des voies	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCIETES DES BASALTES MAROCAINS	Exploitation de carrières	99,32%	99,32%	Intégration globale
SMTR CARRE	Transports	95,63%	95,63%	Intégration globale
SOCIETE MAROCAINE DE MAINTENANCE DES RAMES A GRANDE VITESSE	Maintenance des rames à grande vitesse acquises par l'ONCF	60,00%	60,00%	Intégration globale
INSTITUT DE FORMATION FERROVIERE	Formation aux métiers et expertises ferroviaires	50,00%	50,00%	Intégration proportionnelle
LPEE	Etude et contrôle de génie civil et autres	24,99%	24,99%	Mise en équivalence
SCIF	Construction de matériel industriel	19,96%	19,96%	Mise en équivalence

Au cours du dernier trimestre 2023, le groupe ONCF a pris une participation complémentaire dans la société SBM. Cette prise de participation n'a pas eu d'incidence sur la méthode de consolidation.

Sociétés	Pourcentage de participation	Raison d'exclusion
Chaine Hôtelière Transatlantique	100,00%	En liquidation
Société Civile Immobilière SOCICA	22,56%	En liquidation
Société DIAFA	20,05%	En liquidation
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifen	20,00%	Absence d'influence notable
Editions Marocaines et Internationales	12,13%	En liquidation
Société Civile Immobilière de la Maison des Etudiants Maroc	10,47%	En liquidation
Société La MAMOUNIA	10,00%	Inférieur au seuil de consolidation (20% des droits de vote)
Cité Un des Jeunes	5,68%	En liquidation
Cité Deux des Jeunes	4,63%	En liquidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc	0,08%	Inférieur au seuil de consolidation (20% des droits de vote)
Société Casablanca Transport SA	1,69%	Inférieur au seuil de consolidation (20% des droits de vote)

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

IMMOBILISATIONS NETTES (exprimées en millions de dirhams)

NATURE	31.12.2022	Comptes sociaux				31.12.2023	Comptes consolidés		
		Acquisitions	Cessions / Diminutions	Dotations nettes	Autres		Retraitements conso	31.12.2023	31.12.2022
Immobilisations en non valeurs	427,6	126,4	413,1	- 180,6	- 0,3	321,1	-98,50	222,6	330,3
Immobilisations incorporelles	134,7	15,4	5,7	47,1		97,2	- 23,6	73,6	111,1
Immobilisations corporelles	60 633,1	1 140,5	202,3	1 750,0	- 7,2	59 814,0	- 0,80	59 813,2	60.625,1
Immobilisations financières*	7 821,8	10,4	1 584,3	-	-	6 247,8	- 259,4	5 988,4	7.562,4
Total	69 017,2	1 292,6	2 205,4	1 616,6	- 7,5	66 480,2	- 382,3	66 097,9	68.628,8

TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE (exprimées en millions de dirhams)

Sociétés	31/12/2023		31/12/2022	
	Valeur des titres	Quote-part du résultat	Valeur des titres	Quote-part du résultat
SCIF	49,4	8,1	43,4	9,4
LPEE	150,6	5,5	145,1	3,1
Total	200,0	13,6	188,5	12,5

IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF (exprimées en millions de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
CARRE	0,3	0,1
SUPRATOURS	8,7	4,7
TRAVEL	0,7	
ONCF	23,4	29,3
IFF	0,06	-
SMMRGV	0,1	-
SBM	0,6	-
INFRAWAY-MAROC	0,7	-
TOTAL	34,6	34,1

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

CRÉANCES D'EXPLOITATION ET CRÉANCES DIVERSES SELON ÉCHÉANCES

	31/12/2023	31/12/2022
Créances d'exploitation à moins d'un an	694,1	832,7
Créances d'exploitation à plus d'un an	344,3	290
	1 038,5	1.122,7
Provisions pour dépréciation	228,6	232,5
Créances d'exploitation	809,9	890,2
Créances diverses à plus d'un an	423,7	400,7
Créances diverses à moins d'un an	1 456,1	1.724,7
	1 879,8	2.125,4
Provisions pour dépréciation	332,7	352,7
Créances diverses	1 547,1	1.772,7

TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

	31/12/2023	31/12/2022
SUPRATOURS	-	91,8
SUPRATOURS TRAVEL	30,0	-
ONCF	-	-
IFF	3,5	2,7
SBM	20,0	12,0
TOTAL	53,5	106,5

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (exprimés en millions de dirhams)

En millions de dirhams	Capital	Réserves et résultat consolidés	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2022	42 699	- 17 036	25 663	16	25 679
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-		-
Montants retraités à l'ouverture	42 699	- 17 036	25 663	16	25 679
Variation des capitaux propres					
Résultat de l'exercice		- 2 543	- 2 543	2	- 2 541
Résultat global total de l'année		- 2 543	- 2 543	2	- 2 541
Entrée de périmètre					
Dividendes					-
Dotation en capital			-		-
Sortie de périmètre					-
Augmentation de capital	180		180		180
Total des transactions avec les actionnaires	180	-	180	-	180
Au 31 Décembre 2022	42 879	- 19 579	23 300	17,96	23 318
Au 1er janvier 2023	42 879	- 19 579	23 300	17,96	23 318
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-		-
Montants retraités à l'ouverture	42 879	- 19 579	23 300	18	23 318
Variation des capitaux propres					
Résultat de l'exercice		- 1 010	- 1 010	2,1761	- 1 008
Résultat global total de l'année		- 1 010	- 1 010	2	- 1 008
Entrée de périmètre					
Dividendes				- 1,2900	- 1
Dotation en capital			-		-
Sortie de périmètre					-
Augmentation de capital	410		410		410
Total des transactions avec les actionnaires	410	-	410	- 1	409
Au 31 Décembre 2023	43 289	- 20 589	22 700	19	22 718

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 22,72 milliards de dirhams soit 32% du total du bilan consolidé. La part du Groupe dans ces capitaux propres est de 22,7 milliards de dirhams, les intérêts minoritaires s'élèvent à 10,82 millions de dirhams.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (exprimées en millions de dirhams)

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques encourus par le groupe et connus en fin d'exercice, et se détaillant comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Provision pour charges	92,3	92,3
Provision pour risques	170,6	962,9
TOTAL	262,9	1 055,2

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

EMPRUNTS ET DETTES DE FINANCEMENT (exprimées en millions de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
ONCF	42.499,6	43.472,4
CARRE	12,7	15,4
SUPRATOURS	36,8	46,0
TRAVEL	0,5	-
SMMRGV	15,9	20,5
IFF	-	4,5
SBM	4,8	6,1
TOTAL	42.570,3	43.564,8

Les dettes de financement de l'exercice 2023 s'élèvent à 42,6 milliards de dirhams et représentent 61% du total du bilan consolidé.

DETTES D'EXPLOITATION (exprimées en millions de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	1.451,0	2.245,1
Clients créditeurs	65,6	57,4
TOTAL	1.516,6	2.302,5

AUTRES DETTES (exprimées en millions de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel créditeur	199,8	193,7
Organismes sociaux	25,9	32,8
Etat	195,9	191,9
Comptes d'associés créditeurs	35,0	1,9
Autres créanciers	197,8	222,2
Compte de régularisation passif	596,2	594,6
Ecarts de conversion Passif	6,2	16,5
TOTAL	1.256,8	1.253,6

ENGAGEMENTS HORS BILAN (exprimées en millions de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés	58,9	14,1
Engagements reçus	1854,8	2.720,8

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SOCIETE (exprimées en millions de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
ONCF	4.352,7	4.069,5
SUPRATOOURS	236,8	228,0
CARRE	45,8	51,3
SUPRATOOURS TRAVEL	16,7	26,3
SBM	143,4	102,8
IFF	7,2	6,7
SMMRGV	(1,2)	0,2
INFRAWAY-MAROC	103,9	106,8
TOTAL	4.905,3	4.591,6

Le chiffre d'affaires du Groupe est réalisé à hauteur de 89% par l'ONCF, 5% par la société SUPRATOOURS, 3% par la société SBM, ainsi que 2% par la société INFRAWAY soit au total 99%.

CHARGES DE PERSONNEL (exprimées en millions de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
ONCF	1.151,3	1.121,3
SUPRATOOURS	57,9	55,1
CARRE	35,1	34,8
SUPRATOOURS TRAVEL	45,7	36,6
SBM	9,1	7,6
IFF	3,2	3,4
SMMRGV	33,3	33,3
INFRAWAY-MAROC	28,1	18,3
TOTAL	1.363,7	1.310,4

Les charges du personnel représentent 25% des charges d'exploitation et sont ventilées comme suit par société :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (exprimées en millions de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
CARRE	8,9	(6,7)
SBM	8,6	8,9
SUPRATOOURS	56,3	41,6
SUPRATOOURS TRAVEL	5,2	7,6
ONCF	(390,3)	(581,7)
IFF	2,5	1,8
SMMRGV	3,6	5,2
INFRAWAY	14,2	20,4
TOTAL	(291,0)	(502,9)

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

RÉSULTAT FINANCIER (exprimées en millions de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits des titres de placement	0,1	-
Autres produits financiers	135,7	156,0
Reprises financières	811,0	8,5
Produits financiers	946,8	164,5
Charges d'intérêts	1.370,4	1.280,7
Autres charges financières	49,3	61,8
Dotations financières	80,7	1.011,6
Charges financières	1.500,4	2.354,1
Résultat financier	(553,7)	(2.189,6)

LA VENTILATION DU RÉSULTAT FINANCIER PAR ENTITÉ SE PRÉSENTE COMME SUIT:

	31/12/2023	31/12/2022
CARRE	(1,2)	(1,1)
SUPRATOURS	(66,7)	(0,3)
SBM	(4,8)	(0,5)
ONCF	(468,9)	(2.186,1)
SMMRGV	(1,4)	(2,0)
SUPRATOURS TRAVEL	(4,6)	0,5
IFF	(0,1)	(0,1)
INFRAWAY	(6,0)	-
Résultat financier	(553,7)	(2.189,6)

RÉSULTAT NON COURANT (exprimées en millions de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
Plus ou moins-values nettes sur cessions d'immobilisations	1,9	28,1
Dotations nettes non courantes	14,4	188,7
Autres produits (charges) non courant(e)s net(e)s	(153,4)	(13,7)
TOTAL	(137,1)	203,1

Etat des Informations Complémentaires Consolidé au 31 Décembre 2023

LA VENTILATION DU RÉSULTAT NON COURANT PAR ENTITÉ SE PRÉSENTE
COMME SUIT :

	31/12/2023	31/12/2022
CARRE	1,1	3,4
SBM	(0,1)	0,0
SUPRATOURS	(10,4)	13,9
SUPRATOURS TRAVEL	(1,3)	0,1
ONCF	(123,1)	186,7
IFF	(0,2)	0,0
SMMRGV	0,4	(0,0)
INFRAWAY-MAROC	(3,5)	(1,0)
Résultat non courant	(137,1)	203,1

LA CHARGE D'IMPÔT (IS)

	31/12/2023	31/12/2022
CARRE	0,4	0,9
SBM	3,1	2,7
SUPRATOURS	16,7	9,9
SUPRATOURS TRAVEL	2,3	2,6
ONCF	11,5	25,7
IFF	0,5	0,1
SMMRGV	0,9	1,5
INFRAWAY-MAROC	3,9	6,3
Charge d'impôt (IS)	39,3	49,7

LA CHARGE D'IMPÔT DIFFÉRÉ SE PRÉSENTE COMME SUIT PAR ENTITÉ

	31/12/2023	31/12/2022
CARRE	(0,2)	0,0
SUPRATOURS	(4,0)	(0,5)
ONCF	5,9	14,7
IFF	(0,1)	-
TRAVEL	(0,7)	-
SMMRGV	(0,1)	-
SBM	(0,6)	0,0
INFRAWAY-MAROC	(0,7)	0,1
Charge d'ID	(0,5)	14,3

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

COMPTES SOCIAUX

COOPERS AUDIT S.A

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Au Conseil d'Administration
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat



RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), tels qu'établis par le management de l'Office, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 22.603.508.975,89 MAD compte tenu d'une perte de 1.010.732.873,20 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

- Comme mentionné dans l'état A2 de l'état des informations complémentaires (ETIC), et depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

COMPTES SOCIAUX

COOPERS AUDIT S.A



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Notre réponse
<p>Évaluation des immobilisations corporelles</p> <p>Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles de l'ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 59.567, soit 85% du total des actifs de l'office. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours.</p> <p>Comme indiqué dans l'État A1 de l'ETIC, les investissements sont évalués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation. - A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation. <p>Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels de l'Office et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires.</p>	<p>Nos travaux ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ; - La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ; - L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

COMPTES SOCIAUX

COOPERS AUDIT S.A



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

COMPTES SOCIAUX

COOPERS AUDIT S.A



significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Auditeurs Indépendants

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Dir. Steing. Casablanca
Tel : 05 22 54 23 00 Fax : 05 22 29 68 79

Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social : Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 66 Fax: 0522 77 47 34

Hicham CHERKAOU
Associé

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

COMPTES CONSOLIDÉS

COOPERS AUDIT S.A

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Au Conseil d'Administration de
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafki, Agdal
Rabat



RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF », tels qu'établis par le management de l'Office, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 22.712 millions de dirhams compte tenu d'une perte consolidée de 1.007 millions de dirhams.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF » au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

- Comme mentionné dans l'état des informations complémentaires consolidé, et depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

COMPTES CONSOLIDÉS

COOPERS AUDIT S.A



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Notre réponse
<p>Évaluation des immobilisations corporelles</p> <p>Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles du Groupe ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 59.813, soit 85% du total des actifs du Groupe. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours.</p> <p>Comme indiqué dans la note « Méthodes d'évaluation » de l'ETIC, les investissements sont évalués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation. - A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation. <p>Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels du Groupe et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires.</p>	<p>Nos travaux ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ; - La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ; - L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

COMPTES CONSOLIDÉS

COOPERS AUDIT S.A



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

COMPTES CONSOLIDÉS

COOPERS AUDIT S.A



modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Auditeurs Indépendants

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
7 Bd. de la Corniche - Casablanca
Tél : 05 22 54 43 00 - Fax : 05 22 25 96 79

Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social : 23 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél : 0522 42 33 90 - Fax : 0522 31 47 34

Hicham CHERKAQUI
Associé

HONORAIRES VERSÉS AU CONTRÔLEURS DES COMPTES

	GRPT FIDAROC GRANT THORNTON / COOPERS AUDIT MAROC			ACDEN SARL			COOPERS AUDIT MAROC			TOTAL
	Montant / année			Montant / année			Montant / année			
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	860 000	662 000	1 176 000	184 000	184 000	205 000	70 800	142 000	106 000	3 589 800
ONCF	354 000	156 000	660 000	-	-	-	70 800	142 000	106 000	1 488 800
Filiales	506 000	506 000	516 000	184 000	184 000	205 000	-	-	-	2 101 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	-	-	400 800	-	-	25 000	-	-	-	425 800
ONCF	-	-	132 000	-	-	-	-	-	-	132 000
Filiales	-	-	268 800	-	-	25 000	-	-	-	293 800
Sous-total	860 000	662 000	1 576 800	184 000	184 000	230 000	70 800	142 000	106 000	4 015 600
Autres prestations rendues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ONCF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000
Sous-total	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000
Total général	880 000	662 000	1 576 800	184 000	184 000	230 000	70 800	142 000	106 000	4 035 600

LISTE DE COMMUNIQUÉS FINANCIERS SUR L'EXERCICE 2023

Communiqués de presse	Date de publication
Communication financière des indicateurs trimestriels du 4 ^{ème} trimestre 2022 (T4)	28-fév-23
Rapport financier de l'exercice 2022	28-avr-23
Communiqué de presse des résultats annuels 2022	28-avr-23
Communiqué de presse du premier trimestre 2023 (T1)	31-mai-23
Les indicateurs trimestriels du 2 ^{ème} trimestre 2023 (T2)	31-août-23
Comptes sociaux et consolidés du premier semestre 2023 (S1)	29-sept-23
Rapport financier semestriel 2023	29-sept-23
Indicateurs trimestriels du 3 ^{ème} trimestre 2023 (T3)	30-nov-23

ANNEXE

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Créé par le Dahir n°1-63-225 du 05 Août 1963, l'Office National des Chemins de Fer «ONCF» est un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle administrative du Ministre du Transport et de la Logistique et du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le transport ferroviaire est régi par plusieurs Dahir, notamment :

- le Dahir n° 1-63-183 du 14 Rabii I 1383 (5 août 1963) approuvant la convention du 30 avril 1963 de prise en charge par l'Etat du service public des transports ferroviaires concédés à la Compagnie des chemins de fer du Maroc Oriental ;
- le Dahir n° 1-63-225 du 14 Rabii I 1383 (5 août 1963) portant création de l'Office National des Chemins de Fer, tel qu'il a été modifié et complété par le Dahir n° 1-70-18 du 21 Joumada I 1390 (25 juillet 1970) et par le Dahir n° 1-73-202 du 8 Hija 1393 (2 janvier 1974) ;
- le Décret Royal n° 23-67 du 14 Moharrem 1387 (25 avril 1967) portant approbation du cahier des charges de l'Office National des Chemins de Fer ;
- le Décret Royal n° 681-67 du 27 Ramadan 1387 (29 décembre 1967) fixant les conditions de transfert à l'Office National des Chemins de Fer de l'ensemble des biens, droits et obligations dépendant des concessions attribuées aux ex-Compagnies des chemins de fer du Maroc et des chemins de fer du Maroc Oriental ;
- le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003) portant promulgation de la loi n° 69-00 organisant le contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes ;
- le décret n°2-06-175 du 28 Mars 2006 fixant la liste des établissements publics soumis au contrôle d'accompagnement ;
- la décision du Ministère des Finances et de la Privatisation du 27 Avril 2006, fixant la date du 2 Mai 2006 pour l'entrée en vigueur du contrôle d'accompagnement à l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) ;
- la Loi-cadre n°50-21 relative à la réforme des Etablissements et Entreprises Publics et ses textes d'application.

Afin de permettre au secteur de se développer en s'adaptant aux mutations socio-économiques du pays, l'État a décidé de le doter d'un cadre juridique qui encourage l'intervention du secteur privé et qui place les opérateurs ferroviaires en situation concurrentielle au bénéfice des usagers.

Pour cela, le secteur a été restructuré par la loi 52-03 du 20 janvier 2005 relative à l'organisation du réseau ferré national, à sa gestion et à son exploitation. Les éléments clés de cette loi sont repris ci-dessous :

- Définition et constitution d'un réseau ferré national. Ce réseau est constitué de l'ensemble des infrastructures ferroviaires établies afin de permettre l'exploitation des services ferroviaires de transport public de marchandises et/ou de voyageurs. Ce réseau fait partie du domaine public de l'État et constitue le domaine public ferroviaire national ;
- Ouverture du secteur ferroviaire à la concurrence autorisant l'arrivée de nouveaux opérateurs.

ANNEXE

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Cette libéralisation du secteur du transport ferroviaire est entrée en vigueur depuis la publication de la loi 52.03 dans le Bulletin Officiel, soit le 20 janvier 2005. Elle se fixe comme objectifs :

- Le développement du secteur du transport ferroviaire par l'intervention de l'initiative privée à travers la mise en œuvre de formules de partenariat État - Secteur privé et de concession en matière de construction et d'exploitation des infrastructures ferroviaires ;
- L'accroissement de la compétitivité des transports ferroviaires qui s'inscrit dans le cadre général de la politique des transports et qui vise à améliorer la qualité, à réduire les coûts des services rendus à la clientèle et à assurer la couverture par les clients des charges d'exploitation des services de transport et des charges d'infrastructure ;
- La promotion de l'emploi directement ou indirectement lié au secteur.

Ainsi, pour adapter le 2^{ème} volet de la loi 52-03, relatif à la transformation de l'Office en société anonyme, l'ONCF a lancé des études institutionnelles pour définir le schéma le plus adéquat à son activité et à ses perspectives de développement, en tenant compte des nouvelles orientations nationales pour le développement du secteur des transports et du benchmark avec plusieurs réseaux ferrés.

Dans ce cadre, l'État et l'ONCF ont signé, le 25 juillet 2019, un Protocole d'Accord visant à donner un cadre aux opérations prioritaires à déployer par l'ONCF et à permettre une meilleure pérennité et soutenabilité du secteur ferroviaire au service de la croissance inclusive du Maroc.

Ce Protocole d'Accord a pour vocation de convenir des principes directeurs de la refonte du schéma institutionnel régissant le secteur ferroviaire et de préciser les engagements respectifs des parties prenantes.

La consécration du rôle de l'État pour le financement des extensions du réseau ferroviaire, la refonte institutionnelle du secteur, la restructuration comptable, l'amélioration du profil du passif de l'ONCF à travers la restructuration de la dette, la revalorisation du patrimoine via la cession des actifs non stratégiques et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle y compris le renforcement du schéma de partenariat avec l'OCP, sont autant de principes structurants sur lesquels repose ce nouveau Protocole d'Accord.